

En première Suisse....



... une surfaceuse à gaz à Leysin

*Edito...*

## **UTOPIE**

Le constat qui a été fait à maintes reprises est que la « spécificité de notre espèce », croit savoir l'existence d'un demain, donc de s'efforcer d'imaginer ce qu'il sera et, mieux, ce qu'il pourrait être.

Faire un projet, décrire un demain conforme à nos souhaits, c'est admettre que nous avons prise sur le passage d'aujourd'hui à demain, que nous pouvons orienter le cours des événements. Une société sans utopie est une société passive, pas encore véritablement humaine. Toute communauté humaine se doit de proclamer son objectif et de commencer à prendre les moyens pour s'en approcher \*.

Tapissier-décorateur, conducteur-typographe, employé de commerce, technicien, ingénieur, professionnel de la sécurité, mécanicien de précision, compositeur-typographe... voici quelques exemples de profession de directeurs ou responsables de patinoires qui gèrent aujourd'hui des équipements et installations d'une valeur de plusieurs millions de francs !

On attend de ces personnes, venant de formations totalement hétérogènes, de rentabiliser des installations – donc d'économiser ou de trouver de nouvelles recettes – de gérer du personnel, de garantir de bonnes relations avec les clubs et les utilisateurs, d'être disponibles en permanence et de faire preuve de compétence, et de créativité. Peut-on objectivement demander à ces personnes dynamiques et motivées de s'engager pour atteindre un objectif identique sans aucun point « commun » à la base ?

Quelles solutions préconiser afin de doter ces responsables et directeurs d'un langage collectif intégré et maîtrisé par chacun ? Aujourd'hui, la volonté, la détermination, la conscience professionnelle des directeurs, responsables et techniciens garantissent le bon fonctionnement de nos installations et centres sportifs.

Et demain ?

Comment prendre les moyens pour s'approcher de nos objectifs et orienter le cours des événements ?

Utopie...

Utopie...

Une utopie est une étoile lointaine vers laquelle on prend la décision de se diriger. Il ne s'agit pas de prétendre l'atteindre, mais d'être fidèle à l'attraction de sa lueur, même lorsqu'elle est à peine discernable dans le brouillard...

Particulièrement en cette période de Fêtes.

Avec toute mon amitié.

*Pierre Gueissaz*

\* Albert Jacquard, Généticien, petite philosophie à l'usage des non-philosophes

# **PATI - INFO VOUS PROPOSE :**

## **Assemblée Ordinaire aux Colombettes**

Le procès-verbal de l'Assemblée Ordinaire relate  
toutes les activités de notre Association

## **Fête de la Glace**

Organisée pour la deuxième fois le dimanche 24 octobre 2004  
avec 28 patinoires participantes, cette manifestation  
importante sera reconduite en 2005

## **Une surfaceuse à gaz à Leysin**

En première Suisse, découvrez cette « belle machine » à la  
technologie fort avancée qui fonctionne au gaz naturel

## **Entretien des patinoires**

Un monde en constante évolution

## **La « crosse sur glace »**

Lutte pour se faire une place au soleil  
dans le sport suisse  
ou comme activité « ludique » dans  
l'animation de nos patinoires

## **DATES IMPORTANTES 2005**

***Mercredi 27 avril***

***Jeudi 28 avril***

Cours des Techniciens de Glace  
(lieu à préciser)

***Mardi 31 mai***

Rencontre des Gestionnaires  
de Patinoires  
(Champéry)

***Mercredi 1<sup>er</sup> juin***

Assemblée Générale  
Bilan de la saison avec la L.S.H.G.  
(Champéry)

### **En couverture :**

Une surfaceuse à gaz à Leysin en première Suisse. L'évolution technologique s'applique également dans le domaine des patinoires. Après la surfaceuse à essence, puis électrique, bienvenue à celle à gaz, plus particulièrement la machine « bi-carburant ». Cette surfaceuse fonctionne aussi bien à l'essence qu'au gaz naturel et son gros avantage est une réduction considérable des émissions polluantes.

La surfaceuse de l'avenir ?

Plus d'informations sur le fonctionnement ou pour une visite / test ?  
Alain Caclard, Centre sportif de Leysin.

SEANCE « A.P.A.R. & T. »

*Les Colombettes - vendredi 10 décembre 2004*

Présents :

CHAMPERY	HIRT Pierre
YVERDON	BÄTTIG Alain
YVERDON	PLANCHEREL Richard
SAIGNELEGIER	FEUZ Jean-René
ESPACE GRUYERE / Bulle	BOTH Dominique
ESPACE GRUYERE / Bulle	DROUX Julien
LA CHAUX-DE-FONDS	PERRIN Cédric
LA CHAUX-DE-FONDS	PILLER Daniel
LEYSIN	CACLARD Alain
TRAMELAN	VUILLEUMIER Jean-Claude
FLEURIER	JEANNET Jacques
MONTHÉY	SCHUPBACH Jean-René
AJOIE / PORRENTROY	AUBRY Marcel
FRIBOURG	MEUWLY Roger
MOUTIER	SCHNEGG Olivier
MOUTIER	JOBIN Maxime
MEYRIN	DUPERRIER Robert
MEYRIN	GRUTER Eric
THONEX	HIRT Laurent
THONEX	ECUYER Didier
PONTS-DE-MARTEL	JEAN-MAIRET Eric
SION	BICHET Ignace
SION	BRUTTIN Stéphane
LE LOCLE	BLASER André
NEUCHÂTEL	HENRIOUD Claude-Alain
GENÈVE	MULLER Jacques
GENÈVE	MOSSAZ Denis
MORGES	FRIEDRICH Michel
MARTIGNY	GAY-CROSIER Alain
LUGANO	MAZZOLINI Antonella
SIERRE	LOCHER Gérald
SIERRE	ZUFFEREY Jean-Denis
LAUSANNE	BARASCUD Christian
VERBIER	BERGUERAND Patrice
CHÂTEAU D'OEX	LENOIR Georges
PRILLY-MALLEY	GUEISSAZ Pierre

Excusés :

Nendaz  
Chiasso  
Le Sentier  
Villars-sur-Ollon

## 1. Fête de la Glace

La deuxième « Fête de la Glace » organisée par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises s'est déroulée le dimanche 24 octobre 2004.

Une trentaine de patinoires unies pour offrir une journée gratuite afin de promouvoir le patinage public dans nos installations. Tous les ingrédients étaient réunis pour que la manifestation, ouverte à tous, remporte un succès populaire mérité.

Quelques commentaires en provenance des patinoires :

- La belle température de la journée a incité les familles à se promener en plein air plutôt que de venir patiner à l'intérieur.
- Les patinoires « extérieures » signalent une fréquentation supérieure à l'année dernière.
- La nuit du curling aux Ponts-de-Martel a remporté un franc succès.
- Pour les patinoires ouvertes à l'année (Leysin), l'impact de la « Fête de la Glace » est négligeable.
- La participation des clubs, patinage artistique, hockey, curling est un atout supplémentaire. Réunir les clubs pour les impliquer dans la promotion et l'animation.
- L'animation créative, originale, film, orchestre, broomball permet d'attirer les « spectateurs – participants ».
- Un parcours « agility » à Sous-Moulin, cônes, slalom, obstacles, tirs au but, a provoqué des files d'attente.
- Chaque patinoire doit promouvoir la « Fête de la Glace » dans la région, contacter les médias (choix du bon journaliste), et annoncer la Fête avant sa réalisation. Communiqué de presse général et affiches par votre Association.
- Communiquer sur le site de l'A.P.A.R. & T., la liste des activités que se sont déroulées chez vous lors de l'édition 2004.
- Dominique Both signale que pour notre Association, le coût de l'opération s'élève à environ Fr. 5'000.-- et que nous recherchons des sponsors pour financer l'opération. Une fiche circule afin d'identifier les restaurants des patinoires que servent des fondues ou mets au fromage pour notre sponsor « Interprofession du Gruyère ».

Il ressort des discussions que la « Fête de la Glace » doit être maintenue et consolidée. La date retenue pour 2005 est le **dimanche 23 octobre**.

Une information sera envoyée à la L.S.H.G. et à l'Union Suisse de patinage afin de s'assurer qu'aucun match n'aura lieu à cette date. Chaque patinoire organise son programme en fonction des heures de glace disponibles, implique les clubs locaux, informe la Commune, la Municipalité, les partenaires impliqués et chaque patinoire s'organise avec la presse de sa région à partir du dossier de presse général préparé par le Comité de l'A.P.A.R. & T.

## **2. Supports de patinage pour enfants**

350 supports ont été distribués dans les patinoires et, malgré certaines demandes supplémentaires, il ne reste aucune pièce à disposition.

Le constat général et unanime, a relevé une fragilité de l'axe qui « casse » trop facilement. Plus de 50 supports brisés en une semaine, nous sommes donc intervenus auprès du fabricant à Toronto afin de lui signaler le problème et de trouver une solution véritable et durable. En attendant des nouvelles, les patinoires confirment que ces supports sont des éléments pédagogiques intéressants et très appréciés de la part des jeunes enfants débutants.

Certaines patinoires proposent un dépôt financier, une location ou la gratuité pour les utilisateurs.

Afin de palier à la fragilité des supports, certaines patinoires remplacent la pièce cassée par un coude rigide en « geberit » (Meyrin et Monthey) ou un coude en aluminium (Malley). Si d'autres collègues ont trouvé la solution-miracle, merci de nous en informer au moyen de notre site internet. Solution également pour le stockage ?

Château d'Oex, nous informe qu'il utilise des supports en métal, au prix d'environ Fr. 100.--/pièce, aucun problème d'entretien depuis deux ans.

Morges a acheté des animaux en plastic, ours et pingouins, au prix de Fr. 700.--/pièce. Beaucoup de succès, dépôt Fr. 5.--, location Fr. 2.50. Recettes intéressantes, poids de chaque pièce, environ 10 kilos.

### **3. Cours de techniciens de glace 2005**

Le cours de techniciens de glace se déroulera les mercredi 27 et jeudi 28 avril 2005. Suite au cours 2004, les sujets pouvant être traités sont les suivants :

- Entretien et fonctionnement des batteries électriques
- Pose de la publicité sur la glace
- Techniques de nettoyage, utilisation correcte des produits, toxicité des produits, traitement des odeurs dans les vestiaires, hygiène, etc...
- Tri des déchets
- Plan de sécurité lors de fuite d'ammoniac (comment intervenir concrètement sur le terrain)
- Gérer et désamorcer des situations conflictuelles entre les utilisateurs et le personnel

Toute suggestion concernant un thème à traiter doit être communiquée à Jacques Müller, à Genève.

La problématique liée à l'organisation du cours 2005 se situe au niveau de la logistique, hébergement, transport, salle de cours. Actuellement, les patinoires concernées sont Yverdon et Champéry. Le programme complet du cours sera envoyé au plus tard à la mi-février 2005.

Réservez immédiatement les dates des 27 et 28 avril 2005 et inscrivez-vous dès réception de l'annonce du cours.

Jacques Müller propose l'organisation d'une journée de formation consacrée au surfaçage donnée par un professionnel. Les participants auraient l'occasion de se familiariser avec 3, voire 4 modèles de surfaceuses différentes et de les tester sur la glace.

Les patinoires sont intéressées à participer. Une estimation du coût du cours se situe entre Fr. 150.-- / Fr. 200.-- par personne, y compris le repas et ce, avec un minimum de 25 participants.

Cette journée est prévue à Genève entre le 15 et 30 septembre 2005, et des informations précises vous parviendront en temps et lieu.

#### **4. Séminaire des gestionnaires de patinoires 2005**

Le troisième séminaire des gestionnaires de patinoires se déroulera à Champéry les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2005. Le Comité de l'A.P.A.R. & T. travaille sur l'élaboration d'un programme varié et intéressant.

Les informations complètes vous seront communiquées au mois de janvier 2005.

#### **5. L.S.H.G. – Bilan à mi-saison et convention 2005-2006**

Pierre Gueissaz rappelle que la convention 2004-2005 a été signée entre les représentants de la Ligue Régionale Amateur de Hockey de la Suisse Romande, incluant les arbitres et l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises.

Les patinoires doivent afficher la convention dans les vestiaires des équipes et des arbitres. La convention précise la durée de l'échauffement, ainsi que le passage des surfaceuses.

Actuellement, le bilan à la mi-saison 2004-2005 est positif, à part le problème lié à la date de réception des calendriers. Les calendriers ont été communiqués trop tard aux patinoires (problème d'information à la L.S.H.G), ce qui peut perturber la planification et l'exploitation.

Le deuxième aspect concerne le retrait d'équipes en cours de championnat. La L.S.H.G. doit garantir l'engagement de l'équipe lors de l'établissement du calendrier. En cas de retrait, la L.S.H.G. amende l'équipe concernée (Fr. 600.-- ?), mais la patinoire qui subit un manque à gagner évident ne reçoit aucun dédommagement ?

Alain Caclard demande des précisions au sujet de la fourniture d'un accès Internet aux clubs et aux arbitres et ce, jusqu'en 3<sup>e</sup> ligue ? Qui paie l'installation de la ligne et les frais inhérents à cette exigence ?

Ces points devront être communiqués à la L.S.H.G. et une solution satisfaisante trouvée avant le début de la saison 2005-2006.

L'A.P.A.R. & T. mettra sur pied une rencontre d'évaluation de la saison 2004-2005 avec la L.S.H.G. au printemps 2005 (1<sup>er</sup> juin 2005).

Pour la saison 2005-2006, il est souhaité :

- de signer la convention réactualisée pour la saison 2005-2006;
- de reconduire l'expérience des 2 h.15, pour certaines catégories;
- que la L.S.H.G. donne rapidement les dates début et fin de championnat, la durée exacte des matches, ainsi qu'une information générale sur la saison 2005-2006;
- afin de tenir compte des dates d'ouverture différentes des patinoires en début de saison, il est suggéré d'établir une grille des patinoires A.P.A.R. & T. incluant la durée de la saison de glace (dates d'ouverture et de fermeture). Cette grille, transmise à la L.S.H.G., permettrait de mieux répartir les matches de début de saison en tenant compte des disponibilités des patinoires;
- d'argumenter en terme d'économie d'énergie;
- les Championnats commencent trop vite et se terminent au milieu de la saison.

## 6. Pati-Info

Le Pati-Info est publié deux fois par année, en juin et en décembre.

Parution du prochain numéro : juin 2005

Donnez-nous de vos nouvelles, écrivez-nous, racontez-nous ce qui se passe dans votre région, vos projets, vos manifestations, vos réalisations.

Proposition / contenu : 1-2 pages techniques (chefs de glace)  
responsable ?  
1-2 pages administration (secrétariat)  
responsable ?  
1 page arbitres Qui ?  
1 page L.S.H.G. (clubs) Qui ?

### Nouveau

#### Rubrique cantonale

1 page Valais

1 page Neuchâtel

1 page Jura

1 page Genève

1 page Fribourg

1 page Vaud

1-2 pages Patinoires francophones

Publicité – Sponsor – Argent

Nous attendons avec impatience de vos nouvelles ?

Quelle patinoire se présente pour le Pati-Info de juin 2005 ?

Contactez-nous rapidement !

## **7. Site Internet A.P.A.R. & T.**

Nous vous rappelons que le site de notre Association est « opérationnel ». La majorité des patinoires possède une adresse E-mail, certaines un « site » très intéressant, à découvrir et à visiter. On retrouve actuellement une liste de « sponsors – partenaires » et Olivier a créé une page « forum », afin de susciter les échanges directs entre les patinoires pour des questions ou problèmes spécifiques.

L'idée est d'informer tous les collègues et personnes intéressées sur les manifestations et spectacles « programmés » dans les patinoires romandes et tessinoises.

Le site doit être complété et « alimenté » régulièrement (manifestations – activités – spectacles) afin d'être attractif. Un moyen de communication rapide, utile et efficace pour les patinoires.

Corrections éventuelles à transmettre immédiatement à Olivier qui est remercié pour son excellent travail.

Adresse de notre site : [www.patinoires.ch](http://www.patinoires.ch)

## **8. Annuaire A.P.A.R. & T. 2005**

L'annuaire est une mine de renseignements indispensables afin de garantir une bonne information et une communication efficace pour notre Association. De nombreux changements sont intervenus dans la plupart des patinoires. Claude-Alain Henrioud distribue une nouvelle version complète de l'annuaire remise à jour pour 2005.

Les patinoires absentes qui souhaitent recevoir un exemplaire de l'annuaire font directement la demande à Neuchâtel.

Les modifications ou corrections éventuelles doivent être transmises directement à Neuchâtel, à l'adresse suivante :

Patinoires du Littoral  
Claude-Alain Henrioud  
4, Quai Robert-Comtesse  
Case postale 55  
2007 Neuchâtel

Ne pas oublier les adresses E-mail.

## **Identité romande et tessinoise**

Claude-Alain remet à chaque patinoire les nouvelles cartes valables pour 2005.

Cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations sportives de l'A.P.A.R. & T. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers).

Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux à la caisse !

Merci de transmettre à Claude-Alain Henrioud la liste de votre nouveau personnel concerné par la carte d'identité romande et tessinoise. Dès réception, Claude-Alain procédera à la réactualisation et à l'envoi des nouvelles cartes valables pour l'année 2005.

Un grand merci à Claude-Alain pour cet excellent travail et la mise à jour de notre annuaire indispensable pour chaque patinoire.

## **9. Achats en commun**

Après de nombreuses années infructueuses, la commande de 350 supports de patinage pour enfants marque le premier « achat en commun » pour le petit monde de l'A.P.A.R. & T.

Le principe des achats en commun, avec une centrale d'achats et une garantie d'économiser, devrait susciter l'intérêt général d'autant plus que les transactions se traduisent par des achats à des conditions favorables. Concrètement, son application s'avère difficile et, depuis plusieurs années, aucun achat en commun significatif n'avait été réalisé.

Durant l'hiver 2005, il serait souhaitable de constituer un « catalogue de fournisseurs » des différents produits, catalogue alimenté par les achats des patinoires et regroupé dans notre site Internet.

Merci aux patinoires d'alimenter notre site avec, si possible, une appréciation objective du produit annoncé.

Dossier à suivre !

## **10. Assemblée Générale A.P.A.R. & T. 2005**

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2005, à Champéry.

Des informations détaillées vous parviendront ultérieurement.

Sortez vos agendas et réservez la date !

## **11. Cotisations A.P.A.R. & T. 2005**

Les cotisations restent inchangées pour l'an 2005 : Fr. 150.-- par année, par patinoire.

La deuxième surface de glace est imposée au tarif de Fr. 100.--.

La troisième surface de glace est imposée au tarif de Fr. 50.--.

## **12. S.P.A.S. – A.P.A.R. & T.**

Le Président de la Société des Patinoires Artificielles Suisses (S.P.A.S.), Daniel Pillier, nous informe qu'aucune activité « commune » n'est prévue durant l'année 2004-2005. Il est intervenu, par courrier, auprès des Instances Fédérales à Macolin qui ont rédigé un manuel technique spécifique pour les patinoires, mais uniquement en langue allemande !

Affaire à suivre.

## **13. Divers**

### Tour de table par thème

#### **Surfaceuse**

- Alain Caclard signale que la patinoire de Leysin a fait l'acquisition d'une surfaceuse WM fonctionnant à l'essence et au gaz naturel. Il s'agit de la première surfaceuse de ce type en Suisse et une station de remplissage a été construite sur place. Consommation identique à l'essence, mais prix plus avantageux.

Pour une visite et / ou un test : contacter Alain Caclard.

- Jaques Müller rappelle que Genève a acheté une Zamboni électrique par le biais d'un fournisseur français à un prix intéressant.

- Les patinoires qui planifient le remplacement de leur surfaceuse à court terme sont (Pati-Info, décembre 2003) :
  - Genève (achat en 2004)
  - Lausanne
  - Champéry
  - Leysin (achat en 2004)
  - Château d'Oex
  - Fribourg

Coordination interne entre les patinoires concernées. Appréciation des différents modèles de surfaceuses sur le marché.

### **Bâtiment**

- Espace-Gruyère nous informe que la désodorisation est branchée sur les monoblocs de ventilation. Odeur ventilée depuis les monoblocs, système de pulsion indispensable.  
Information : Dominique Both
- Saignelégier a entrepris et va poursuivre d'importants travaux d'assainissement du bâtiment, système de ventilation, portes étanches, changement de la tour de refroidissement, etc. Un bureau d'ingénieurs a été mandaté pour l'analyse exhaustive des travaux à effectuer et ce, pour un tarif très intéressant.  
Information : Jean-René Feuz
- Verbier signale des ennuis permanents avec le « fréon », pompe à chaleur bloquée et problème pour exploiter la patinoire. Projet de changer le « fréon », surtout qu'à Verbier, l'énergie est facturée huit centimes le kw/h. !  
Information : Patrice Berguerand
- Les Vernets ont entrepris des travaux importants nécessitant le transvasage de huit tonnes d'ammoniac avec masque à gaz et conditions difficiles. L'entreprise « spécialisée » mandatée pour effectuer les travaux n'était pas très compétente, ni performante...  
Information : Jacques Müller
- Martigny : Changement complet du système de refroidissement et gros travaux d'entretien.  
Information : Alain Gay-Crosier
- Yverdon : Changement de tout le système de froid par Axima (ammoniac), nouvelle dalle coulée sur l'ancienne; bâtiment : construction de quatre vestiaires et d'un vestiaire pour les arbitres. Nouvelle salle des machines à l'extérieur de la patinoire.  
Coût des travaux : environ 4 millions  
Information : Alain Bättig

- Porrentruy : Réfection complète de la patinoire, nouvelle dalle coulée sur l'ancienne, nouvelle bande avec protection vitrée, nouveau tableau électrique.  
Passé de l'ammoniac au glucol.  
Coût des travaux : Fr. 1'900'000.--  
Information : Marcel Aubry

### Exploitation / Manifestations

- Genève : Suivi de la « Fête de la Glace » avec des animations.  
Disco pour la course de l'Escalade et la St-Valentin.  
Patinoire sans glace (Charmilles) avec des patins à roulettes à lame circulaire.
- Festival Olympique de la Jeunesse :  
  
Les patinoires de Monthey, Champéry et Martigny accueillent le Festival Olympique de la Jeunesse qui se déroulera en Valais du 22 au 29 janvier 2005. Réunissant 1'500 athlètes dans plusieurs disciplines sportives avec la promotion du Short-track à Champéry.  
Information auprès des patinoires concernées.
- Saignelégier nous informe qu'elle a changé son système de contrôle d'accès. Son choix s'est porté sur un fournisseur allemand, la Maison « Sitax ». Service après-vente déficient, communication en allemand, problème de fonctionnement. Bilan négatif; prendre des précautions avec cette Société !
- Sous-Moulin procède à la visite de certaines installations pour choisir un système de contrôle d'accès. Laurent Hirt a éliminé le système proposé par la Maison Sitax. Actuellement, l'Entreprise Skidata semble proposer un système fiable répondant à nos besoins. Quelle patinoire envisage à court terme de changer son système de contrôle d'accès ???
- Eric Jean-Mairet attire notre attention sur la maintenance et le service après-vente lorsque les Sociétés ne sont pas réellement basées en Suisse.
- Pierre Hirt, de Champéry, nous informe du choix d'un système de sonorisation avec deux canaux indépendants, donc d'une superposition de la musique et de la voix.  
Qualité du son nettement supérieure à la moyenne.  
Information : Pierre Hirt

- Jacques Müller nous signale un problème avec les photographes officiels lors des matches de hockey aux Vernets. Ceux-ci se plaignent de l'insuffisance de la lumière alors que les mesures effectuées (lux) correspondent aux normes et exigences de la L.S.H.G. et de la TV.

Même l'apport de l'éclairage de secours (lampes halogènes) ne satisfait pas les photographes.

La patinoire des Vernets a donc changé la totalité de l'éclairage normal – lampes à gaz – de la patinoire (Fr. 15'000.--) et la qualité de l'éclairage, grâce aux lampes à gaz neuves, a permis une amélioration très significative et agréée par les photographes.

Information : Jacques Müller

- Moutier demande quel est le coût de location en vigueur des infrastructures (patinoire) pour l'organisation de manifestations.  
Information à transmettre à Olivier Schnegg.

### **Points en suspens depuis 2003...**

- Synthèse des cahiers des charges du personnel en vigueur dans les patinoires.
- Etablir un cahier des charges « type ».
- Profil idéal du « Technicien de Glace ».
- Chaque patinoire fait parvenir son cahier des charges à Dominique Both, Espace-Gruyère, à Bulle, qui se chargera de la synthèse et établira un cahier des charges « type ».

Actuellement, Dominique a reçu un seul cahier des charges. Merci aux patinoires de faire rapidement le nécessaire!

- Etudier la possibilité pour chaque patinoire d'installer un panneau ou support publicitaire, dans son installation, indiquant que la patinoire est « membre de l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises », éventuellement réactualiser le « logo », promouvoir notre Association dans le réseau des patinoires.

Trouver un sponsor neutre ?

### Questions et informations... depuis 2003

- Publicité peu lisible sur la glace, eau calcaire, épaisseur de la glace ?
- Accrochage des buts, comment faire tenir les cages ?
- Diffuseur Co2 pour boucher les trous ?
- Défense de fumer dans les installations. Panneaux et annonces au micro ne donnent pas de résultats. Les Ponts-de-Martel donnent des amendes aux fumeurs – création de zones non fumeur dans la patinoire ?
- Déprédations dans les vestiaires, vandalisme, dommages. Comportement des équipes ?

Contrôle des installations avant et après l'entraînement ou le match.  
Facturation immédiate des dommages.

Comment procédez-vous chez vous ? Faites-nous part de vos actions et des résultats ?

### Sortie à ski A.P.A.R. & T.

Jacques Müller organise un week-end à ski à St-Gervais les 5 et 6 mars 2005 pour tous les membres de l'A.P.A.R. & T. (famille comprise) avec interdiction de parler du « boulot » et ambiance garantie...

Informations à venir, dates à agender !

Séance levée à 12 h.30

Lausanne - Malley, décembre 2004

Le rapporteur : Pierre Gueissaz

Nous remercions Dominique Both, pour son accueil, son organisation et l'excellent repas servi dans le cadre chaleureux de la Gruyère.

# Coup de pouce bienvenu à la patinoire

La commune accepte de garantir  
le déficit du centre de sport hivernal.

**VALLORBE** Finalement, les jeunes Vallorbiens ne seront pas privés du plaisir de patiner cet hiver. Le Conseil communal a accepté, hier soir à l'unanimité, de venir au secours de la patinoire des Trois Vallons: la commune épongera une partie du déficit d'exploitation de la société coopérative, en octroyant un crédit d'aide. Cette couverture de déficit devrait permettre d'obtenir un ajournement de la faillite ou un sursis concordataire. Malgré sa situation financière pénible, la patinoire entamera donc son exploitation

saisonnaire le 15 octobre, comme prévu.

## Aide limitée

L'aide octroyée par les élus a toutefois été limitée à «la hauteur maximale de 40 000 francs», selon les vœux de la commission. C'est à peu près le montant du déficit creusé par la première année d'exploitation de la patinoire (2001-2002). Tandis que les deux saisons suivantes se sont soldées par des déficits de 26 000 francs. Une facture de 140 000 francs de TVA a fait monter le «trou» de la coopérative des

Trois Vallons à près de 200 000 francs cette année, couverts par un emprunt bancaire.

Les élus souhaitent toutefois ne pas se contenter d'arroser la patinoire. «Il y a certainement des mesures à prendre afin de mieux rentabiliser cette infrastructure», pense le conseiller Jean-Philippe Depraz. Son amendement réclamant que la commission du Conseil communal poursuive son mandat «jusqu'à l'assainissement complet de la coopérative» a été largement accepté par le Conseil.

**P. C.**



La patinoire des Trois Vallons accumule les déficits depuis quatre ans. Elle ouvrira néanmoins le 15 octobre, grâce à l'aide de la commune.

Flash Press



# Qualité de glace supérieure!

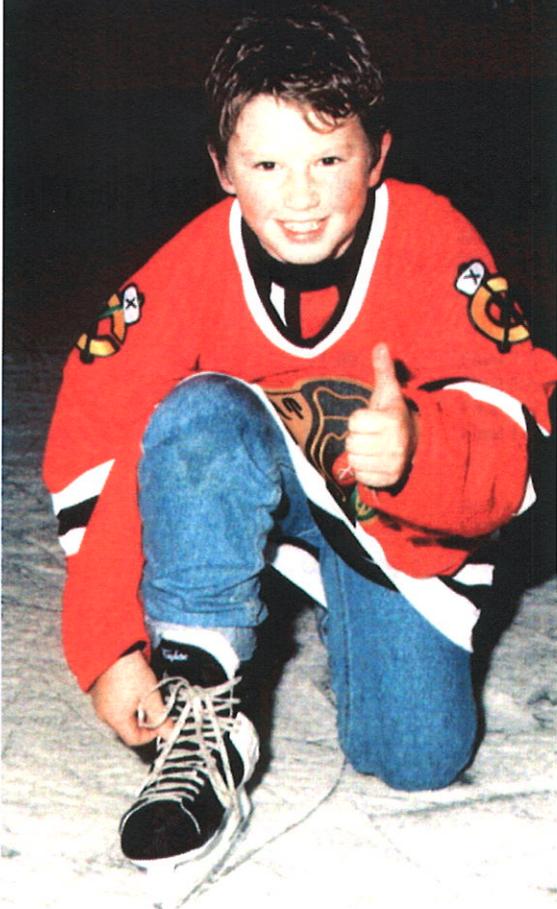
**Spécialistes des patinoires  
à votre service**

**Axima Refrigeration AG**  
Zürcherstrasse 12  
CH-8400 Winterthur

Tel 052 262 80 80  
Fax 052 262 01 50  
[www.ch.axiref.com](http://www.ch.axiref.com)  
[info@ch.axiref.com](mailto:info@ch.axiref.com)



**AXIMA**  
REFRIGERATION





ENTRÉE GRATUITE

**CHRISTMAS CUP  
1ST INTERNATIONAL TOURNAMENT PEE-WEE  
LAUSANNE 2004**

**COUPE DE NOËL  
1<sup>ER</sup> TOURNOI INTERNATIONAL DES PEE-WEE  
PATINOIRE DE MALLEY, LAUSANNE  
27-28-29 DECEMBRE 2004**



## FETE DE LA GLACE 2004

La deuxième « Fête de la Glace » organisée par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises s'est déroulée le dimanche 24 octobre 2004.

Une trentaine de patinoires unies pour offrir une journée gratuite afin de promouvoir le patinage public dans nos installations; tous les ingrédients étaient réunis pour que la manifestation, ouverte à tous, remporte un succès populaire mérité.

L'évaluation « à chaud » de la « Fête de la Glace 2004 » permet le constat suivant :

- Expérience à renouveler en 2005
- Promotion planifiée à l'avance pour l'ensemble des patinoires participantes
- Etablir la liste exhaustive des activités et des animations proposées en 2004 (à diffuser à chaque patinoire)
- Informer la L.S.H.G. et l'Union Suisse de Patinage de la date de notre manifestation et les impliquer en limitant ou supprimant les matches, ou compétitions prévus ce jour-là
- Impliquer les clubs locaux dans l'organisation de la Fête
- Recherche de sponsors permettant l'impression du matériel publicitaire et fidéliser des « partenaires » dans le but d'élaborer un concept spécifique de jeux et d'animation lié au patinage public
- Préparer une conférence de presse locale ou régionale afin d'assurer le concours des médias avant et après la manifestation

# DATE IMPORTANTE 2005

*Dimanche 23 octobre 2005*

## Fête de la Glace

Association des Patinoires Artificielles  
Romandes et Tessinoises

### **Le 24 octobre dans 30 patinoires**

#### **Fête de la Glace 2004**

L'association des patinoires artificielles romandes et tessinoises (APAR&T) a organisé en 2003 la première Fête de la Glace sous le slogan «Toute la Romandie patine». Avec la participation de plus de 7000 enfants et adultes dans l'ensemble des patinoires, cette première édition fut un réel succès.

Pour l'année 2004, l'APAR&T est fière de pouvoir chapeauter à nouveau cette 2<sup>e</sup> édition. En effet, c'est grâce à l'implication active des intervenants suivants que la fête peut avoir lieu:

- les gestionnaires ou propriétaires de patinoires pour la mise à disposition des installations;
- les restaurateurs ou tenanciers de buvettes pour les conditions de prix ou les boissons offertes;
- les clubs de hockey et de patinage artistiques pour les cours offerts aux participants;
- le personnel des patinoires pour leur bonne humeur et leur envie de toujours faire plaisir;
- l'Union Romande de Patinage pour la promotion de la journée;
- la Ligue Suisse de Hockey pour l'agenda allégé des matchs ce jour-là;
- les sponsors pour leur soutien à la diffusion de l'information.

Une trentaine de patinoires seront ouvertes et le public pourra s'adonner à son sport favori en pratiquant le patinage libre ou en participant à des cours d'initiation, le tout gratuitement.

Chaque exploitant établira un programme selon un horaire propre à sa patinoire en tenant compte des matches et autres activités ne pouvant être supprimés.

«Ce sera là l'occasion d'attirer, de manière durable, de nouveaux adeptes dans nos installations car le patinage public est en perte de vitesse un peu partout en Suisse», constatent les responsables de patinoire.

La Ligue Suisse de Hockey sur Glace «Région romande» et l'Union Romande de Patinage soutiennent cette judicieuse initiative, leur objectif étant aussi de promouvoir leurs activités sportives auprès du grand public invité à (re)découvrir les plaisirs de la glisse. Dans une ambiance sympathique et conviviale, diverses animations sont prévues avec l'aide des clubs locaux, en particulier des démonstrations de curling, de broomball, de hockey sur glace et de patinage artistique, ainsi que des animations ludiques pour enfants débutants. Les joueurs des équipes fanions et des patineurs de talent, comme certaines personnalités, seront naturellement de la partie. Du vin chaud et d'autres boissons seront proposés aux participants dans une atmosphère que nous souhaitons festive et entraînante. (comm.)

# Les patinoires ouvrent leurs portes

## Région ■ Grande fête dédiée aux plaisirs de la glisse sur glace

**L'** Apart+T met sur pied pour la 2e fois une grande Fête de la glace dimanche, sous le slogan «Toute la Romandie patine». Ce jour-là, une trentaine de patinoires seront ouvertes au public et proposeront de multiples animations. Cette initiative est soutenue par la Ligue suisse de hockey sur glace et l'Union romande de patinage. La patinoire des Lovières, à Tramelan, et la patinoire d'Erguël, à Saint-Imier, participent à la manifestation.

A **Tramelan**, le programme se présente de la manière suivante: de 8h à 9h30, hockey pour le public; à 9h45, match de hockey sur glace Tramelan Moskitos - Ajoie; de 12h15 à 14h15, possibilité d'assister au cours de patinage artistique du Club des patineurs; de 14h30 à

16h, jeux, animations, démonstration du Hockey club; de 16h à 17h, patinage public et hockey public; à 19h30, match de hockey sur glace Tramelan juniors A - Saint-Imier; de 20h15 à 21h30, hockey pour le public.

A **Saint-Imier**, les festivités s'étaleront sur deux jours. Au menu du samedi: de 13h45 à 15h30, patinage libre; de 15h30 à 16h30, initiation au patinage artistique, puis initiation au hockey; à 18h15, match de 3e ligue Corgémont I - Saint-Imier II. Dimanche: de 13h30 à 15h, patinage libre suivi du match Mini Top HC Saint-Imier - Fribourg-Gottéron, entrecoupé d'exhibitions de patinage artistique. A 18h15, match Novices HC Saint-Imier - HC Neuchâtel.

L'entrée et la location de patins sera gratuite dans les deux patinoires. /mbo-vka



La Fête de la glace, c'est dimanche aux Lovières (photo) et à la patinoire d'Erguël.

PHOTO BOURQUI



## Fête de la glace et tournoi des U15 de la Ligue suisse

Le 24 octobre, ce sera la Fête de la glace à la patinoire des Ponts-de-Martel, organisée dans le cadre de l'Association des patinoires artificielles de la Suisse romande et du Tessin (APART). Du 12 au 14 novembre, se déroulera le tournoi de la Ligue suisse de U15. Vingt-deux joueurs par région (2 régions de Suisse orientale, 2 de Suisse centrale et 2 de Suisse romande) se disputeront ce tournoi en vue des pré-sélections des futurs cadres des équipes juniors.

Organisé par l'Association cantonale neuchâteloise de hockey sur glace, ce tournoi est la deuxième manifestation en importance que connaît la patinoire. L'enjeu promet un niveau très élevé, un beau spectacle grâce à l'engagement des joueurs.

L'accès au public sera gratuit durant les trois jours, avec possibilité de se restaurer sur place.

### Fête de la glace

Partie d'un constat que les patinoires artificielles sont de plus en plus désertées par le grand public qui souhaite autre chose que de tourner en rond sur la glace, l'APART a donc créé une animation, dont c'est la 2<sup>e</sup> édition cette année.

Cette Fête de la glace, commune à toutes les patinoires membres, se déroule partout le même jour. Elle sera précédée par la très populaire Nuit du curling, à laquelle chacun(e) est invité(e) à participer. Environ 90 participants attendus formeront des équipes qui évolueront sur les 4 pistes mises à leur disposition, à partir de 18 h et jusque tard dans la nuit.

Le lendemain dimanche, la Fête de la glace continuera dès 12 h avec un match de hockey féminin. De 14 h 30 à 17 h 30, des animations diverses de patinage seront combinées avec des jeux pour les plus petits. Là également, l'entrée sera gratuite, avec vin et thé chauds offerts.

### Une patinoire pas comme les autres

L'Union sportive des Ponts-de-Martel gère seule et sans aide publique la patinoire dont elle est copropriétaire et qui joue un rôle social important pour la commune, non seulement en fonctionnant comme lieu de rassemblement et de liaison entre les gens, mais aussi en développant le bénévolat au sein de la population. Mise en service en 1988, elle a été conçue pour utiliser le moins d'énergie possible, aussi bien pour la production de la glace que pour le chauffage, la ventilation, l'éclairage et la consommation d'eau. Grâce au concept et à un travail bénévole important, le compte d'exploitation de la patinoire est extrêmement bas et équilibré. Quant au système de gestion administrative, il est reconnu pour être un modèle unique en Suisse.

La 17<sup>e</sup> saison vient de débiter. Depuis plusieurs mois, on s'agit pour mettre la patinoire en activité. Ce sont plus d'une centaine de personnes bénévoles qui, comme chaque année, se répartissent les tâches nécessaires à son exploitation. Grâce à elles, les adultes et les enfants de la vallée peuvent pratiquer le patin et le hockey sur glace dans des conditions enviées par beaucoup. Depuis 16 ans, la patinoire du Bugnon est la seule de Suisse à présenter année après année des résultats d'exploitation positifs. **LP**

# Mémoire régionale

Zürcher Schachklub  
Schachklub  
1888. Le 10. 1888  
1888.

DU JURA

## Districts



**MOUTIER | Rendez-vous sur la banquise**

### **Dimanche, on patine gratis !**

Comment susciter l'intérêt de la population pour les joies du patinage? L'APART espère avoir trouvé un bout de solution en organisant sa deuxième fête de la glace.

L'Association des patinoires artificielles romande et tessinoise (APART) compte 38 patinoires et fait tout pour rendre ces lieux accessibles et attractifs. En plus de contribuer à former les maîtres de glace et les gestionnaires de patinoire, en plus de s'unir pour effectuer quelques acquisitions, l'association tente d'améliorer l'intérêt de la population pour les joies du patinage. C'est ainsi que, dimanche, bon nombre des patinoires membres de l'APART ouvrent gratuitement leurs portes au public.

Ce jour-là, nul besoin de sortir sa bourse pour louer des patins - dans la mesure du stock disponible bien sûr - ou pour griffer la glace. Tout sera gratuit et différent à la fois. Le côté ludique a en effet été mis en évidence en parallèle avec celui de la découverte.

Les maîtres de glace contribuent largement à l'organisation de la manifestation et, à Moutier, peuvent compter sur la précieuse collaboration des clubs prévôtois locataires de la glace. Ainsi, de 10 h 15 à 11 h 45, c'est le Hockey- Club qui attend les patineurs pour leur proposer des jeux et quelques surprises. L'une d'entre elles pourrait bien être canadienne et accompagner Sébastien Kohler, le gardien issu du HCM qui garde la cage de La Chaux-de-Fonds cette saison après en avoir fait de même l'an passé à Fribourg.

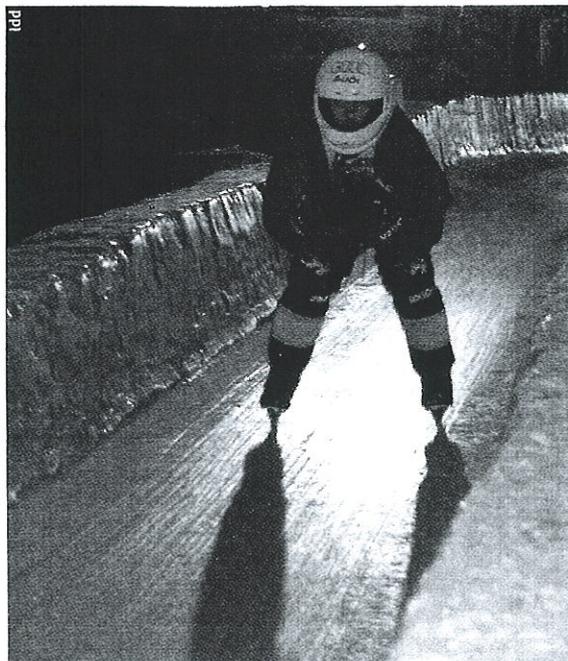
De hockey, il en sera encore question dès 12 h 15 avec un match des juniors du Team Jura opposés à Genève, ou à 17 h avec d'autres juniors de Moutier qui en découdront avec Le Locle. Entre deux, le patinage public aura été de nouveau à l'honneur avec la participation du Club des patineurs qui proposera également quelques jeux. Tout cela en espérant que la population suivra le mot d'ordre des responsables de la patinoire. Eux, ils souhaitent que ce dimanche, tous crient: «On éteint la télé! On chausse les patins!» D. D.

# FÊTE DE LA GLACE 2005

## DES ACTIVITES LUDIQUES

## ET INSOLITES...

**Ci-contre:**  
vers 1925,  
course  
de cerceaux  
sur glace.



Que ce soit en  
patins ou en bob,  
il faut du courage.

## « PATINS - POTINS »

\*\*\*\*\*

*Assemblée Ordinaire aux Colombettes le vendredi 10 décembre 2004,  
37 participants représentant 27 patinoires, record absolu.*

\*\*\*\*\*

*Accueil triomphal et applaudissements nourris pour Yverdon et Sierre,  
des collègues bienvenus après des années d'absence...*

\*\*\*\*\*

*En première Suisse, une surfaceuse à gaz à Leysin. Elle est,  
paraît-il, superbe et Charly, après la Rolba, va peut-être  
la bichonner ces trente prochaines années !  
Bonne chance Charly et bravo pour Leysin.*

\*\*\*\*\*

*La Maison Züko en collaboration avec la Maison Wettstein ont  
donné un cours de Maîtres de Glace à Porrentruy avec, au  
programme, la fabrication de la glace pour le curling.  
Compte-rendu du cours à lire dans votre Pati-Info.*

\*\*\*\*\*

*Entretenir et assainir les bâtiments et installations des patinoires  
coûtent souvent très cher ! Peut-on économiser  
en améliorant les communications ?*

\*\*\*\*\*

*350 supports de patinage pour enfants glissent sur nos patinoires.  
Le tendon d'Achille se situe au niveau de l'articulation du support,  
trop fragile, il se casse facilement. En attendant une solution  
du constructeur, place à la créativité avec des « coudes »  
en métal, en aluminium ou en plastic ?  
Qui trouvera la solution idéale ?  
Récompense assurée !*

\*\*\*\*\*

## « POTINS - PATINS »

# La surfaceuse met les gaz sur la glace

La patinoire du centre sportif de Leysin vient d'être équipée d'une machine bicarburant.

**V**ieille d'une trentaine d'années, l'ancienne surfaceuse de la patinoire de Leysin a pris une retraite bien méritée. Sa remplaçante, d'origine italienne, présente l'originalité de pouvoir fonctionner aussi bien à l'essence qu'au gaz naturel. Un tel modèle est actuellement unique en Suisse. Livrée d'origine avec un moteur atmosphérique classique, cette machine a en effet été peu après adaptée au gaz, carburant qui sera privilégié par rapport à l'essence.

La nouvelle surfaceuse présente deux avantages sur son ancêtre: la consommation et le prix du litre de carburant. De fait, l'ancienne machine — dotée d'un moteur de VW Coccinelle de 45 ch — consommait entre 15 et 18 litres par heure, là où les 125 chevaux de la nouvelle se contentent de 6 à 8 litres de gaz naturel. En outre, grâce à un abattement fiscal écologique, le prix du litre de gaz coûte environ 40 centimes de moins que son équivalent en essence, sans compter une réduction

considérable des émissions polluantes (de moitié par rapport à l'essence, de deux tiers par rapport au diesel).

## Approvisionnement in situ

Tous ces calculs ne sont pas négligeables pour une patinoire qui doit faire entre douze et quinze réfections quotidiennes de glace en été, et entre quatre et huit réfections en hiver, chacune pouvant durer entre douze minutes et un quart d'heure. «Les autorités considèrent qu'il est de leur responsabilité d'offrir un cadre de vie de qualité, respectueux de l'environnement et servant de repère identitaire à tous les Leysinois», a déclaré le municipal Jean-Marc Udriot au moment d'expliquer les raisons du choix de cette motorisation. Afin d'assurer un approvisionnement in situ, la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA a réalisé sur place un raccordement au réseau de gaz naturel permettant le ravitaillement de la machine à tout moment de la journée.

**EDOUARD CHOLLET**

## La surfaceuse en chiffres

- **Prix:** 160 000 francs, y compris 10 000 francs d'adaptation au bicarburant.
- **Moteur:** 2 litres, 4 cylindres.
- **Puissance:** 125 ch
- **Réservoirs:** 2 de 60 litres
- **Autonomie:** env. 5 heures.
- **Rythme de travail:** jusqu'à 8 réfections de glace par jour en hiver et jusqu'à 15 par jour en été



Jean-Marc Udriot, municipal et président du centre sportif, recevait hier une aide de 2000 francs des mains de Philippe Petitpierre, administrateur de la Compagnie du Gaz.

Patrick Martin



30 ans de bons et loyaux services .  
adieu Rolba.

Eh oui! notre vieille surfaceuse s'en est allée...  
très loin en Corée.

De la glace elle en a fait des indigestions, mais,  
sans le savoir, elle a apporté tant de plaisir aux  
dizaines de milliers de personnes qui ont griffé  
sa glace.

Toujours bichonnée par Charly, elle repartait de  
plus belle sans jamais rechigner, elle lissait,  
raclait, mouillait sans arrêt cette glace qui a  
été si souvent maltraitée tant, par les hock-  
eyeurs que les patineurs ou encore que les  
adeptes de karting sur glace.

Et, finalement, elle a été remplacée par une belle  
machine à la technologie fort avancée qui elle,  
fonctionne au Gaz Naturel.

Elle, dans sa belle robe blanche, doit reprendre le  
flambeau de notre bonne vieille Rolba. Certes, elle  
ne laisse pas de fumée dans l'air, mais... vivra  
t'elle aussi longtemps ???

On en reparlera dans 30 ans.

Adieu Rolba!



# La glace glisse au gaz

La nouvelle surfaceuse de la patinoire de Leysin carbure au gaz naturel. **Une première suisse** logique pour cette station.

**L**e gaz naturel et Leysin, c'est une longue histoire, plaisante Jean-Marc Udriot, municipal et président de Gestion sportive Leysin S.A., *cela fait plus de 80 ans que la commune est équipée.* Sans oublier le Kuklos, le restaurant équipé au gaz naturel le plus haut d'Europe. Sans oublier non plus le passé prestigieux de la station chablaisienne en matière de cures d'air pur. Sans oublier les nouveaux plans directeurs communal et cantonal qui ont placé le respect de l'environnement au même niveau que les facteurs sociaux ou économiques. Autant de raisons qui font que la première surfaceuse à glace du pays n'est pas arrivée à Leysin par hasard. Moins polluante, moins bruyante, la machine chargée de lisser la glace offre les mêmes performances qu'un modèle à essence ou diesel, la fumée en moins. Le modèle inauguré à Leysin est mixte: il nécessite un démarrage à essence. *«C'est un moteur thermique que l'on a modifié pour le gaz naturel, explique Philippe Petitpierre, directeur général de la Société du gaz de la plaine du Rhône, quelques secondes après le démarrage, il permute automatiquement sur le gaz.»*



**Jean-Marc Udriot (premier-plan) parie sur l'écologie en achetant la première surfaceuse au gaz naturel mise au point par Philippe Petitpierre et son équipe.**

le nouvelliste

En sus du prix d'achat de 150 000 francs, il faut compter 10 000 francs de modifications, ainsi que 5000 francs pour la station d'alimentation. *«Le surcoût est rentabilisé grâce à des frais de fonctionnement plus bas»,* précise Jean-Marc Udriot. En effet, depuis 2003 et la décision des Chambres fédérales de baisser les taxes sur le gaz naturel, l'économie est d'environ 40 centimes par litre d'équivalent essence. Une mesure prise 15 ans après la première motion déposée par le conseiller national Jacques Martin, qui permet à Philippe

Petitpierre de voir l'avenir en vert: *«Aujourd'hui, tout ce qui a un moteur thermique peut rouler au gaz. Vingt-cinq modèles de voitures à gaz sont ou seront bientôt disponibles sur le marché suisse. 1000 véhicules sont en circulation. Nos objectifs sont clairs: 10% du parc automobile en 2020 et 500 stations d'alimentations en 2015.»* Deux nouvelles stations ouvrent chaque mois en Suisse, dont celle prévue par Migrol à Colloby d'ici à l'été 2005, un investissement avoisinant le quart de million.

Olivier Hugon

## **L'entretien des patinoires : Un monde en constante évolution**

Lors de notre dernière assemblée aux « Colombettes », le tour de table a, entre autres, apporté des informations intéressantes au sujet de l'entretien et de l'assainissement des bâtiments et installations de nos patinoires.

La première constatation (douloureuse) est le prix occasionné par ces interventions indispensables et obligatoires. Après Montchoisi, l'année dernière, c'est au tour des patinoires de Saignelégier, Yverdon, Porrentruy, Moutier, les Vernets, d'entreprendre des travaux d'assainissement. Devisées à plusieurs centaines de millions de francs ou quelques millions, ces dépenses grèvent les budgets alors que les collectivités publiques font déjà face à des dépenses croissantes.

Nos installations vieillissent et une inspection, et un contrôle systématique des éléments techniques peuvent éviter une intervention par des spécialistes, lourde et onéreuse. Depuis plusieurs années, le Comité « planche » sur un projet intitulé « portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse » et la rédaction d'un manuel de « directives d'entretien des installations et des bâtiments ». Actuellement, le manque de ressources humaines et financières nous empêche de mener à bien ce dossier important... Par contre, à l'intérieur de chaque patinoire, des spécialistes travaillent, améliorent les installations, trouvent des « trucs », écoutent « leur » salle des machines, identifient et solutionnent un certain nombre de problèmes.

Le maillon faible est l'absence de communication et d'information entre les patinoires. Une solution trouvée par un collègue peut, peut-être, s'appliquer dans une autre installation ? Prendre le temps de noter vos interventions et les résultats obtenus, puis les communiquer. Encourager la prévoyance, les contrôles, ce n'est pas la garantie de retarder un assainissement important de vos installations et bâtiments, mais qui mieux que vous connaît votre patinoire ? La communication, l'échange d'expériences et d'informations, la comparaison des coûts et des interventions de la part d'Entreprises spécialisées permettront, sans aucun doute, d'identifier des critères qualitatifs, tant au niveau des matériaux que des partenaires potentiels. Sans oublier la quasi-certitude d'économie significative.

Heureusement, à côté des frais inhérents au vieillissement de nos installations, on constate l'augmentation de petites patinoires « ludiques » dans les centres des villes ou dans les centres commerciaux. Les utilisateurs de ces mini-patinoires qui découvrent le plaisir de la glace vont probablement se retrouver dans nos installations, en public ou au sein d'un club sportif.

Et puis, excellentes nouvelles avec la patinoire du Locle qui achève sa couverture avec une structure de bois de la région, et Champéry qui va prochainement inaugurer un Centre sportif polyvalent flambant neuf. Mais, nous aurons l'occasion d'en reparler !

Ecouter – interpréter – noter – communiquer.

Vigilance et prévoyance.

Merci de votre collaboration et de vos nombreux envois !

Pierre Gueissaz

## «Autour de Noël»



Au moment où le tunnel du temps nous aspire peu à peu vers la saison de Noël, je ne peux m'empêcher de réfléchir à la fameuse phrase de Jésus: «Aime ton prochain comme tu t'aimes toi-même.»

Plus je vieillis, plus je trouve qu'aimer son prochain n'est pas seulement difficile et rare, mais que — probablement — plus les gens font le contraire: «Hais ton prochain comme tu te hais toi-même.»

Depuis la nuit des temps, les sages savent que pour aimer les autres, il faut tout d'abord s'aimer soi-même. Le contraire ne serait-il pas valable également: c'est-à-dire que pour détester son prochain, il faut se détester soi-même?

Un de mes amis se rend souvent seul, incognito, aux matchs de basket de mon équipe afin d'écouter discrète-

ment les commentaires des spectateurs autour de lui. Il m'a dit que la méchanceté, la haine, la colère et la négativité dépassent largement les expressions de gentillesse, d'amour, de plaisir et de positivité. En un mot, les spectateurs aiment détester.

Serait-ce simplement dû au fait qu'ils haïssent leur prochain comme ils se haïssent eux-mêmes?

Peut-être que la haine est un mot trop fort. Peut-être que le mécontentement est plus proche de la réalité.

Au moment où le tunnel du temps nous conduit à la célébration de l'amour chrétien, spectateurs rancuniers du monde entier, je vous invite à réfléchir à trois choses:

1. Personne n'a demandé de naître.
2. Personne n'a demandé de naître tel qu'il est.
3. Toutes les bêtises que les joueurs font sur le terrain, ils ne les font jamais exprès.

Joyeux Noël à tous les fans de sport.

Oscar Wilde a dit que s'aimer soi-même est le début d'une longue histoire d'amour.

Schmaltz dit que s'aimer soi-même rend le spectateur beaucoup plus tolérant. □

# La patinoire fait glace neuve

L'infrastructure est l'objet d'importants travaux. Délicate opération, hier, pour la pose de la dalle.

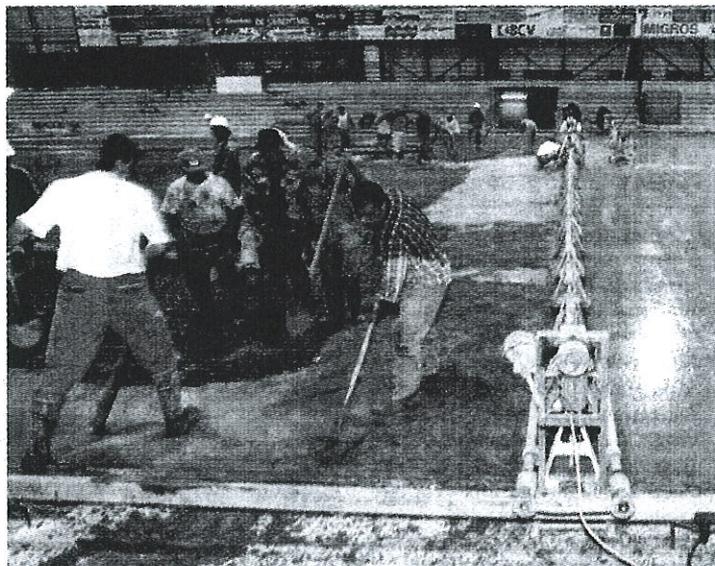
**YVERDON-LES-BAINS** Depuis le mois de mars, la patinoire connaît d'importants travaux de modernisation qui aboutiront à l'aménagement de vestiaires flamboyants neufs et d'une nouvelle installation de production de froid. Coût des travaux: environ 3 millions de francs. Hier, le chantier a connu une étape spectaculaire avec le bétonnage de la dalle de la patinoire. Une opération qui a mobilisé à elle seule une trentaine de personnes. Explication de Christian Rovero, directeur de l'entreprise éponyme: «Habituellement, les tolérances de

planéité sont de l'ordre de plus ou moins 1 cm. Or ici, nous avons une tolérance de 5 mm. D'où le recours à du matériel particulier.»

En l'occurrence, il s'agit de règles vibrantes guidées par laser. Au fur et à mesure que le béton est coulé, ce système permet de l'aplanir automatiquement. Et très précisément. En tout, ce sont quelque 200 m<sup>3</sup> de béton qui ont été coulés sur une surface de 1700 m<sup>2</sup> environ. La dalle, qui aura une épaisseur de 12 cm, sera ensuite laissée sous plastique durant un mois pour qu'elle durcisse

correctement. Puis durant un second mois, la température, provenant des tuyaux de refroidissement posés sous la dalle, sera baissée graduellement afin d'éviter des fissures dans le béton.

C'est pour respecter les normes de production de froid que cette nouvelle installation a été décidée. Celle-là de même que les vestiaires se trouveront désormais dans une nouvelle construction réalisée le long de la patinoire, côté Jura. Le site sportif sera rendu à ses propriétaires le 18 septembre. **J.-M. J.**



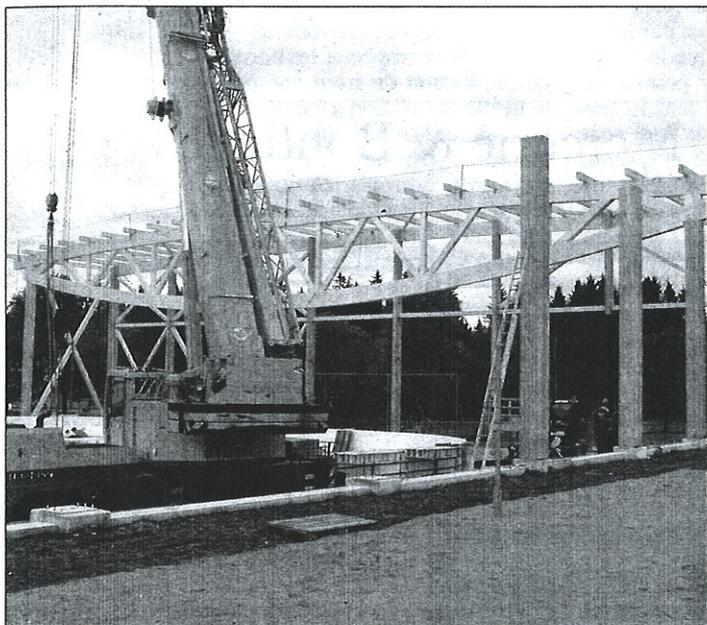
Hier, le chantier a connu une étape spectaculaire avec le bétonnage de la dalle de la patinoire. Une opération qui a mobilisé à elle seule une trentaine de personnes.

Flash Press

LE LOCLE

# Une couverture tant attendue au service des patineurs

Les patineurs seront très bientôt à l'abri grâce à une intégration architecturale de qualité, réalisée avec de nouvelles technologies.



La charpente de la patinoire en cours de montage.

Photo THB

Les travaux de montage de la couverture de la patinoire du Locle touchent à leur fin. Impressionnant par les moyens engagés et le niveau de technologie atteint, le montage de la charpente aura été effectué en un temps record.

## DIMENSION

La couverture du toit de la patinoire est de 69 mètres sur 45; sa portée s'élève à 42 mètres. Sa stabilité, outre les poteaux est assuré par des pilotis en béton insérés à 16 mètres de profondeur. Ces derniers ont été installés entre juin et mi-septembre pour former les fondations de l'édifice.

Comme le relève Jean-Marie Cramatte, architecte communal, la forme de la charpente (dite en loupe) confère à l'édifice une certaine élégance. Le but était,

malgré les contraintes dimensionnelles importantes, de donner une peu de finesse à l'édifice. Surtout, grâce aux techniques employées, l'intégration dans le site semble réussie en évitant un édifice très haut et massif. La structure des façades en pilier donne un certain rythme. De même, les qualités du bois doivent aussi amener une certaine chaleur à l'édifice.

Pour les utilisateurs, le fait que le bâtiment reste ouvert à l'est et au sud permettra d'avoir un joli coup d'œil sur la nature tout en patinant.

## TECHNOLOGIE

La rapidité du montage de cette couverture s'explique par les progrès enregistrés dans ce type de construction. En effet, le lamellé-collé bénéficie notamment de l'informatique et per-

met une grande précision au niveau du dessin. La fabrication des pièces est mécanisée en utilisant des techniques proches de la CNC ou de la CAO. Les pièces qui s'emboîtent sont très précisément ouvrees - malgré leur taille imposante - en atelier, pour pouvoir être immédiatement assemblées sur place. De même au niveau des colles utilisées, les progrès enregistrés sont aussi marqués depuis les premières constructions de ce type. Le métal est très peu visible même si les tiges métalliques (sorte de vis) mesurent près d'un mètre de long. La conjugaison de ces innovations technologiques permet donc de plus en plus à ce type de construction d'offrir des formes particulières.

Le bois provient entre 70 et 80% d'ici alors que les poteaux en mélèze - pour une meilleure résistance à l'humidité - viennent de Suède.

Au niveau de l'esthétique les résultats sont frappants et offrent un coup d'œil certain aux visiteurs.

## CALENDRIER

Si tout se déroule comme prévu, le montage entamé le 18 octobre prendra fin le 3 novembre. Dès le 10 novembre, les clubs pourront disposer de la glace le soir et le public normalement le week-end avant fin novembre. Le mercredi après-midi, l'occupation ne sera pas possible tout de suite, en raison des travaux menés sur le toit qui occasionneraient de trop grands risques pour les utilisateurs.

THB

# Projet II

## Couverture de la patinoire du Communal Le Locle

### Introduction

En 1960, la Ville du Locle inaugurait la patinoire du communal. Cette réalisation représentait la première étape de l'aménagement du complexe piscine-patinoire achevée en 1962. Lieu de sport et loisirs, ce centre sportif, implanté sur le plateau sud de la Ville dans un écrin de verdure est apprécié des habitants du Locle et des environs. Avec le développement de la pratique du sport de glace, la question de la couverture de la patinoire s'est rapidement posée. Les problèmes économiques et démographiques rencontrés par la Ville à partir des années 1973 n'ont pas permis la réalisation de la couverture malgré les très nombreuses requêtes formulées par les sociétés utilisatrices des installations.

Afin d'apporter une amélioration substantielle et d'assurer une utilisation de la patinoire par tous les temps, le Législatif Communal a voté en mars 2004 un crédit de 1'850'000.-fr destinés à la couverture de la patinoire.

### Programme

Le mandat s'est résumé à proposer une protection de la glace contre les intempéries, à savoir couvrir la patinoire. L'enjeu a consisté avant tout à résoudre les problèmes du rapport au site tout en offrant des solutions techniques fonctionnelles. Ce projet reposant sur de fortes contraintes économiques, il a donc fallu faire des obstacles une force, notamment en inventivité dans la recherche d'économie sur le choix des matériaux. Le projet tel qu'il est prévu n'hypothèque en rien une extension et une amélioration des installations dans le futur.

### Implantation du projet

Les importantes dimensions exigées par la nature de l'objet à couvrir conjuguées avec l'implantation d'un nouveau volume au sein d'un périmètre d'une valeur paysagère reconnue et estimée, ont suscité la réflexion. S'agissant de minimiser l'impact de cette intervention sur l'environnement immédiat, le dialogue entre les différents volumes a été recherché. Pour répondre à cette condition, un important travail d'insertion polymorphe a été mené. Il s'est avéré que c'est la toiture horizontale qui satisfaisait le mieux aux exigences d'insertion au sein du lieu. En effet, en raison du gabarit imposant exigé pour ce type de construction, l'option d'une toiture horizontale offre une vision à hauteur humaine où seules les façades restent visibles. Ceci a pour corollaire de faire disparaître la vision peu séduisante de pans de toiture gigantesques et hors de proportions que l'on rencontre parfois pour des réalisations du même type.

Pour les façades, une trame régulière s'est rapidement imposée comme une solution économique satisfaisant également aux critères esthétiques, le rythme des appuis renforçant encore les perspectives de l'ensemble. Dans le but d'assurer une légèreté et une transparence à cette construction, il a été pris le parti de laisser ouvert bon nombre d'éléments verticaux, les limites de l'espace, intérieures – extérieures, étant déterminées par l'alignement des poteaux. Pour des raisons d'exploitation de la glace, quelques bardages ont été placés entre les porteurs, principalement en façades ouest et nord, la façade sud ouvrant sur la nature étant totalement dépourvue de fermeture. Ces écrans sont traités avec des panneaux de polycarbonate assurant ainsi protection tout en maintenant la transparence. Après quelques saisons d'exploitation et en fonction des constatations, d'autres écrans pourraient être installés, mais le principe de la transparence devrait impérativement être respecté.

## Le principe constructif

Les dimensions réglementaires de la patinoire (60 mètres x 30 mètres) auxquelles viennent s'ajouter les dégagements, notamment du côté sud où les gradins sont séparés de la piste par un passage de 6 mètres, imposent une portée libre de 45 mètres dans la largeur. Cette distance, relativement importante, n'est plus une distance que l'on peut qualifier de courante. Abordées sous l'angle économique, seules les poutres triangulées permettent de couvrir cette portée. Pour des questions d'aspect, de facilité de mise en place de la superstructure et surtout d'utilisation d'un matériaux indigène et renouvelable, les portiques ( poutre à treillis, poteaux et contreventements ) ont été exécutés en lamellé-collé. La toiture composée d'une étanchéité monocouche est couverte de gravier. Cette étanchéité est posée directement sur des panneaux bois (OSB) fixés sur les chevrons, le tout apparent depuis la glace. Une ceinture de béton affleurant le sol, de 45 cm de large et d'un mètre de profondeur, fait office de fondation et supporte les poteaux de la charpente.

## Le programme des travaux

Les chantier de construction, commencé en juillet 2004 par les travaux de fondation, se sont achevés début novembre. Dans un premier temps, la patinoire a été mise à disposition des sociétés sportives, pour être ouverte au public à partir du 19 novembre. L'inauguration s'est déroulée le 15 décembre dernier.

## **Descriptif succinct des travaux**

### Travaux préparatoires

Installation de chantier :	protection empêchant l'accès au chantier à toutes personnes non autorisées.
Démolition :	démolition et démontage des bancs des joueurs, des gradins tubulaires, de trois mâts soutenant l'éclairage ainsi que de l'éclairage (récupération de la sono).
Fondations spéciales :	exécution de 32 pieux destinés à recevoir les appuis (poteaux)

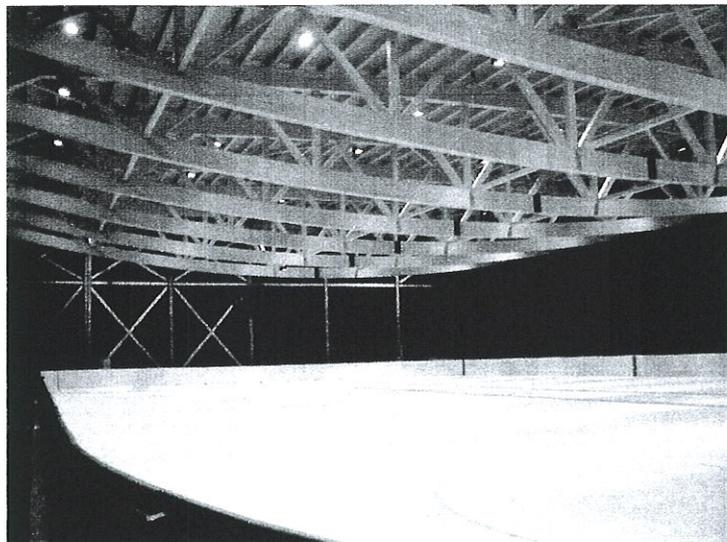
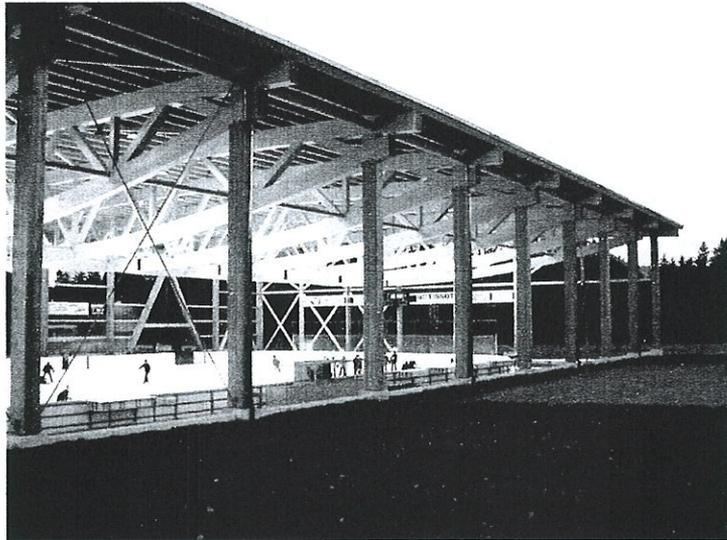
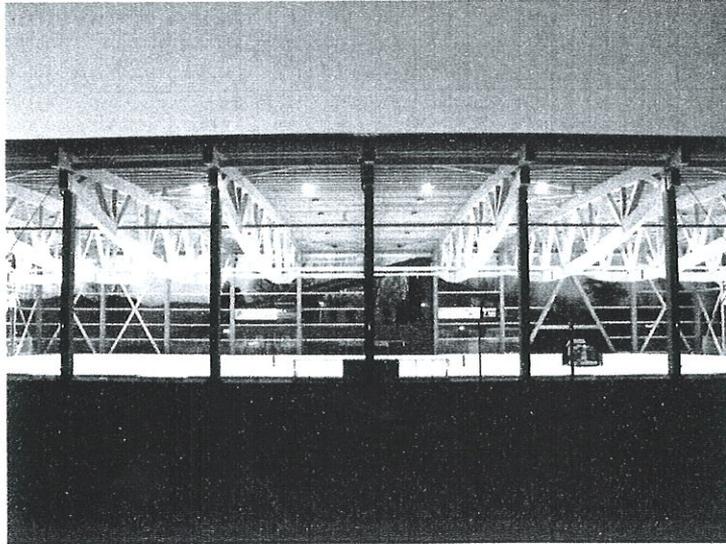
### 2. Bâtiment

Maçonnerie béton armé :	exécution de fouille, préparation et création de fondation en béton armé et création d'un muret ceinturant un bâtiment.
Structure lamellée-collée :	mise en place des portiques de la structure de la construction (poteaux et fermes) en lamellée-collée.
Charpente :	pose de chevronnage ainsi que des panneaux de toiture en bois reconstitué.
Etanchéité – ferblanterie :	exécution d'une étanchéité mono couche recouverte de gravier, le tout posé sur le support en panneaux de bois, évacuation des eaux de pluies en partie infiltrées, en partie dans la canalisation.
Bardages verticaux :	fermeture verticale de 10 écrans par des éléments en polycarbonate transparent.
Installation électrique :	alimentation et pose d'un nouvel éclairage répondant aux exigences d'éclairage de la première ligue.

## **Coût des travaux**

### Récapitulatif

1	Travaux préparatoires	Fr.	120'000.—
2	Bâtiment		1'458'000.—
5	Frais secondaires		159'400.—
		Fr.	1'737'400.—
	Divers et Imprévus		112'600.—
	<b>TOTAL TTC</b>	<b>Fr.</b>	<b>1'850'000.—</b>



Le Locle, le 15 déc. 2004- JMC

# Patinoire new-look en fête

**LE LOCLE** Inauguration officielle mercredi prochain, avec la nocturne pour continuer les festivités

**L**a patinoire du Locle nouvelle formule sera inaugurée mercredi 15 décembre. Toute la population est invitée à participer. La partie officielle débutera à 17h15 avec des allocutions du chargé de promotion de la Ville Bernard Vaucher, de l'architecte communal Jean-Marie Cramatte, d'un conseiller

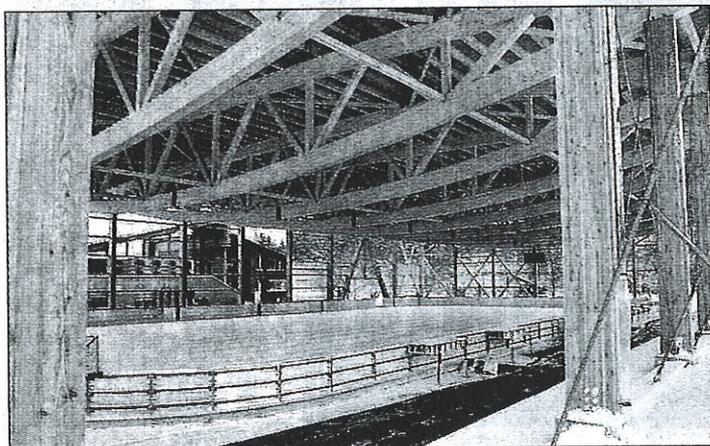
communal et de Gérard Santschi, président du HC Le Locle et représentant pour l'occasion de tous les clubs concernés par la patinoire. S'ensuivront diverses démonstrations avec les piccolos et bambinis du HC Le Locle et du Club des patineurs. La cérémonie sera agrémentée par des morceaux interprétés par la Musi-

que scolaire, qui devrait jouer sur la glace! Ensuite, la Ville offrira à tous un vin chaud mitonné par le restaurateur du lieu.

En plus, une présentation en images de la construction de la nouvelle patinoire aura lieu à 16h45 et 17h, voire après la partie officielle en cas de besoin.

Cette cérémonie se déroulera à la même date que la nocturne du Locle. D'entente avec le CID, les autorités recommandent à tous les participants de continuer les festivités en allant faire leurs achats dans les commerces locaux.

Et, pour marquer encore cette nouvelle patinoire, l'entrée sera gratuite vendredi 17 et dimanche 19 décembre toute la journée, ainsi que le matin du samedi 18 décembre (puisque un tournoi du HC Le Locle vétérans débute à midi).



**Une patinoire faite pour toute la population, qui est conviée à venir la fêter.**

PHOTO GALLEY

/cld

**ANTOINE DESCLOUX** Directeur d'une société nouveau-née, il poursuit désormais un noble but: «**Démocratiser la glace.**» Pour cela, il propose ses services à tout un chacun

**Ecuvillens**

Textes: Thomas Dayer

Photos: Aldo Ellena

Les dossiers sont empilés sur son bureau. Proches de son ordinateur portable, les cartes de visite se battent pour une place. Avant? Il jouait au hockey sur glace. Aujourd'hui? Il dirige une société. S'il ne gagnera plus sa vie en canalisant les attaquants adverses, il ne dit pas pour autant qu'il ne taquinera plus jamais la rondelle. «J'ai quelques propositions, c'est vrai, lance-t-il. Mais, pour l'instant, je n'ai pu que décliner car je n'ai pas le temps!» Antoine Descloux dit consacrer seize heures par jour à son nouveau métier. Son nouveau métier? Il vend des patinoires! Occupation plutôt originale pour un ancien hockeyeur professionnel. «C'est le fruit d'un enchaînement de coïncidences», confie-t-il.

Début janvier 2004. Ses hanches lui causent des soucis. Son corps lui parle. Lui lance des signes. «Tout me disait: «C'est bon, tu peux arrêter...» Alors j'ai donné le feu vert à un ami qui s'occupe de placement de personnel. Et j'ai reçu trois offres. Parmi elles, il y avait ce projet.» Seule l'idée existe déjà. Tout le reste est à faire. Il accepte le défi. Aujourd'hui,

La Pati va de l'avant – la première patinoire sera montée ce mois-ci. Le but de la société? Il est noble. «Démocratiser la glace», selon les termes d'Antoine Descloux. Qui multiplie les contacts afin de promouvoir son produit. «Parfois on me dit: «Ah, mais vous êtes le hockeyeur...» Etre reconnu comme ça, ça fait plaisir! Mais ce qui l'est d'autant plus, c'est de pouvoir montrer une autre image de soi. L'image du sportif qui n'a pas qu'une corde à son arc.»

### **Pari ambitieux**

En fin de carrière, Antoine Descloux s'était donné deux bonnes années pour penser à sa reconversion. «Il faut savoir se demander ce qu'on va faire après et se donner les moyens d'y arriver. Personnellement, j'ai continuellement étudié. Et j'ai de l'admiration pour des gens comme Gerd Zenhäusern ou Robert Slehöfer, qui s'accordent du temps pour toucher à d'autres domaines, à côté de leur métier de hockeyeur.»

Le tempérament d'Antoine Descloux l'a guidé vers un pari ambitieux. Pas de doute, le directeur travaille dur. Captivé par le défi, il s'enthousiasme... «Je suis comme un poisson dans l'eau. Mais, pour moi, cette aventure, c'est avant tout une sorte de retour vers le futur... Quand j'étais petit et que ça gelait, mon père giclait de l'eau devant la maison et on pouvait patiner dessus.» Quelque chose de tout bête, mais de si précieux. Faire passer ce message en Romandie, puis au-delà: toute une philosophie. Celle de La Pati...

## **«Une patinoire, c'est comme un meuble»**

«Qui aurait cru, il y a vingt ans, qu'elles se développeraient à ce point?» Antoine Descloux pense aux piscines privées. Alors, se demande-t-il, pourquoi ne pourrait-on pas faire pareil avec une surface de glace? D'une grandeur de 225 mètres carrés (18 mètres sur 12,5 mètres), une patinoire se monte en quatre jours seulement. La seule exigence? Disposer d'un terrain plat de grandeur adéquate. La société d'Antoine Descloux s'occupe du reste. «Et pour un prix abordable. D'habitude, on pense en millions pour une patinoire. Mais, chez nous, vous êtes propriétaire de votre glace dès 50 000 francs.»

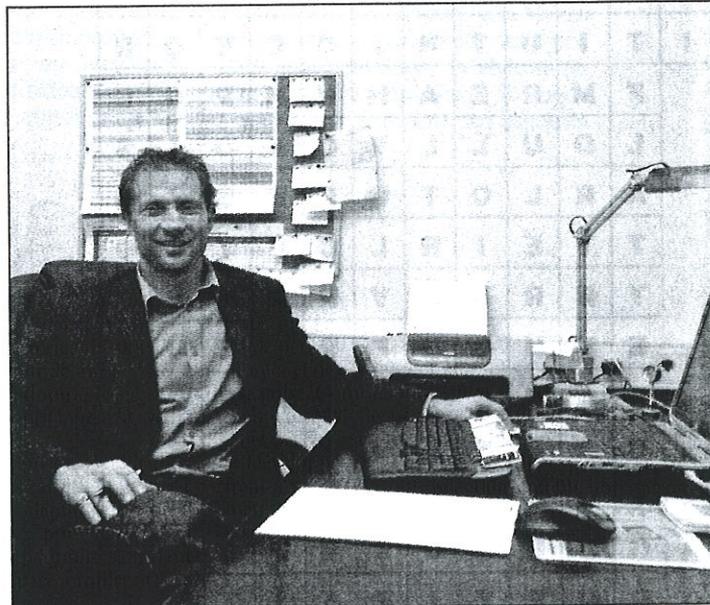
Deux kits sont proposés. «Le kit mobile, démontable hors saison, qui est par exemple une parfaite adaptation pour les courts de tennis laissés pour compte en hiver. Et le kit fixe, la patinoire se muant en un formidable espace omnisports le reste de l'année.»

«Une ministration de météo intégrée se charge d'anticiper les conditions clima-

tiques afin de bénéficier d'une glace de qualité tout en assurant une consommation électrique minimale, précise Antoine Descloux. Ensuite, la chaleur générée pour créer le froid peut être utilisée comme chauffage pour votre maison. Nos kits sont de réelles pompes à chaleur.»

Complicé? En tout cas, le but final ne l'est pas. «Pourquoi avoir choisi le mot «kit»? questionne-t-il. Parce que l'objectif est de permettre à chaque propriétaire de monter et de démonter son infrastructure à sa guise. Comme on le fait avec certains meubles! Mais le parallèle avec les piscines privées est le plus parlant.»

Développés pour le privé, les kits s'offrent à tous: communes, gérances d'immeubles ou d'infrastructures sportives, associations de commerçants, centres commerciaux, hôtels, restaurants, etc. Rendez-vous sur [www.lapati.ch](http://www.lapati.ch) ou au 026 411 52 00. «Avec mon équipe, nous sommes à votre disposition», conclut Antoine Descloux.



**AU BUREAU** L'ancien défenseur dit consacrer seize heures par jour à son nouveau métier.

**INSOLITE** Une patinoire inaugurée sur la «dame de fer»

# TOUR EIFFEL ON ICE

**HAUT PERCHÉE** Installée au premier étage de la tour Eiffel, la patinoire peut accueillir jusqu'à 80 personnes.



AFP

**PARIS** Une patinoire à la senteur de vanille, illuminée de l'intérieur par des projecteurs clignotants aux couleurs changeantes, a été inaugurée jeudi soir au premier étage de la tour Eiffel. Vêtus de noir pailleté, Sarah Abitbol et Stéphane Bernadis, vice-champions du monde et vice-champions d'Europe de patinage artistique, ont étreigné, par une nuit brumeuse et

froide, ce plan de glace haut perché, qui restera en place jusqu'au 23 janvier.

La patinoire, a déclaré Jean-Bernard Bros, président de la SNTE, société d'exploitation du plus célèbre monument français, vise à attirer les Parisiens, qui viennent peu sur la Tour: ils constituent moins de 10% de ses visiteurs. Elle est aussi un clin

d'oeil à la candidature de Paris aux JO de 2012.

De 200 mètres carrés de surface, le plan de glace installé entre les piliers ouest et sud, est ouvert au public à partir de vendredi. Il est gratuit pour les visiteurs de la Tour, qui pourront emprunter des patins sur place puis évoluer en contemplant Paris de 57 mètres de haut. — (afp-**LeMatin**)

## Cours des Maîtres de glace 2004

à la Patinoire couverte nouvellement transformée de la Ville de Porrentruy

Les 3 et 4 août 2004, le cours pour Maîtres de glace, devenu entre temps une tradition, a été mis sur pied par la maison Walter Wettstein AG en collaboration étroite avec la maison ZüKo AG.

Les thèmes, dans le domaine de la production de froid ainsi que de sa répartition, ont été traités par la maison Wettstein AG, technique de froid. La maison ZüKo AG (W. Zürcher Kommunal AG) nous a informé dans les domaines de la dalle de béton (élaboration de la glace, soins de la glace, installations de bandes, etc). Tout ces thèmes réunis, offrent aux participants un programme complet et très compétent.

Ces cours qui ont lieu tous les 2 ans, apportent aux nouveaux ainsi qu'aux chefs de glace expérimentés, et par la même occasion aux chefs d'exploitation des patinoires, une possibilité de travailler par petits groupes dans leurs domaines respectifs pour tout ce qui concerne la glace; ceci par des conférences ainsi que par des travaux pratiques. Nous donnons aussi une grande importance dans le domaine des échanges d'expériences entre les Maîtres de glace.

Le cadre de la patinoire couverte d'Ajoie, nous a donné l'occasion, pour la première fois, de faire ce cours dans les deux langues (français/allemand). Les participants sont venus de tous les 4 coins de la Suisse, donnant ainsi une image mélangée.

Avec les 26 participants, nous avons pu, pendant ces deux jours, faire un programme complet dans le domaine de la technique de froid pour patinoire, élaboration de la glace, soins de la glace ainsi que la technique de la conduite et des soins a apporté aux lisseuses-surfaceuses.

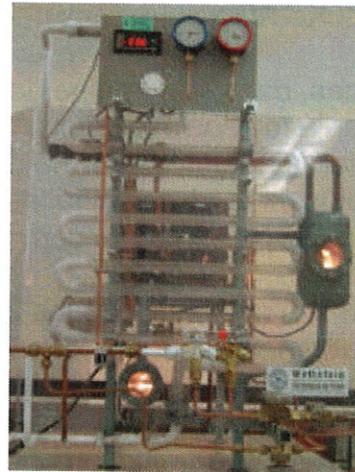
Afin que les 26 participants puissent en profiter pleinement, nous avons fait 3 groupes de travail.

### Impressions des 2 jours de cours



Salutations des participants par le chef du cours M. R. Duttwyler (ZüKo AG) et M. T. Sigrist (Walter Wettstein AG)

Lors de la formation de base concernant la technique de froid avec démonstration pratique, Anton Steiner a pu, après la partie théorique, à l'aide d'une installation de démonstration en verre, nous faire voir toutes les fonctions d'une installation de froid pour une patinoire artificielle.



installation de démonstration avec vaporisation sur verre glace

Toni Sigrist a présenté aux participants, différentes formes de construction de pistes et de systèmes de froid de patinoire, ainsi que les avantages et désavantages.

En Suisse, entre temps, il a été construit toutes sortes de systèmes d'installations de pistes, dont les preuves de fiabilité ne pourront être constatées qu'après plusieurs années. La décision d'installer l'un ou l'autre des systèmes, dépend beaucoup des demandes d'énergie ainsi que de la maintenance. Chaque Maître de glace a pu reconnaître son installation.

En plus, nous avons misé sur un point fort, c'est-à-dire, le travail de la personne responsable, concernant une plus grande responsabilité au point de vue de la dépense d'énergie.

Comparaison des agents frigorigènes ( NH <sub>3</sub> , GLYKOL, CO <sub>2</sub> ) pour patinoires				
		performance de froid [ kW ] 500		
		Fluid caloporteur		
		NH <sub>3</sub> DIREKT	GLYKOL 35%	CO <sub>2</sub>
température avance/arrière	[ °C ]	-9	-10,5 / -7,5	-9
différence moyenne logarithmique	[ K ]	9	9,5	9
température de vaporisation	[ °C ]	-9	-13	-11
chaleur spéciale / chaleur de vaporisation	[ kJ/kg , kJ/kgK ]	1292	3	263
Emploi de la chaleur par kg des agent frigorigènes	[ kJ/kg ]	1292	9	263
densité du liquide	[ kg/m <sup>3</sup> ]	651	1120	993
densité des gaz	[ kg/m <sup>3</sup> ]	2,38		66,9
débit masse	[ kg/s ]	1,4	55,6	7,6
volume de masse liquide	[ m <sup>3</sup> /h ]	7,5	178,6	27,6
volume de masse gaz	[ m <sup>3</sup> /h ]	585,4		102,3
diamètre d'alimentation/rapidité d'alimentation	[ DN , m/s ]	50 , 0,9	200 , 1,5	65 , 2,2
diamètre d'alimentation/rapidité circuit de retour	[ DN , m/s ]	150 , 8,2	200 , 1,5	65 , 6,5
performance nécessaire de la pompe (supposition haut. de levé 20 m)	[ kW ]	0,49	20,00	2,74
besoin annuel d'énergie	[ kWh ]	144'783	189'196	157'633
coût annuel d'énergie	[ Fr ]	21'718	28'379	23'645
<b>coût annuel d'énergie en % pour patinoire ouverte</b>	%	<b>100</b>	<b>130</b>	<b>109</b>
<b>valeur indicative de l'énergie pour patinoire couverte</b>		<b>100</b>	<b>104 - 110</b>	<b>102 - 105</b>

Dans son résumé, M. Raymond Burri, met le point sur ce que peut apporter, dans son travail, le Maître de glace, en ce qui concerne l'entretien de l'installation de froid. Une démonstration avec du réfrigérant ammoniacal ( $\text{NH}_3$ ) montre, aux participants, que la température du liquide ( $\text{NH}_3$ ), dans un récipient ouvert ressemble à de l'eau, qu'il peut atteindre dans l'atmosphère une température de  $-72^\circ$ , ce qui revient à dire que l'installation de froid ne doit être desservie que par des personnes compétentes.



### Elaboration de la glace

Le domaine de la construction de la glace, concernant l'élaboration d'une surface blanche ainsi que le marquage, a été instruit par M. Rolf Duttwyler. Chaque groupe de travail a pu mettre la main à la pâte.



### Glace pour curling

Afin d'apporter des renseignements spécifiques sur la façon de faire, nous avons pu compter sur la participation exceptionnelle d'un des meilleurs joueurs de curling au monde, M. Peter Luck. En un rien de temps, nous avons pu créer à partir d'une patinoire normale, une surface de curling d'une très haute qualité.



## **Machine pour soin de la glace**

Sur la patinoire, nous avons pu travailler avec 2 machines. Cela a donné la possibilité à chacun de vérifier ses qualités de conducteur. Pour terminer, nous avons pu parfaire l'instruction concernant les soins ainsi que le service à apporter à ces machines à faire la glace.



## **Programme de la soirée**

En conclusion de la première journée de cours, nous avons eu le plaisir, en compagnie d'une guide compétente de visiter le château de Porrentruy. Cette visite nous permet de retracer l'historique de la ville, allant de 200 ans avant JC jusqu'à nos jours. Après être resté "au sec" assez longtemps, nous avons disloqué en direction de la campagne où un nouvel hangar en bois nous attendait, afin de nous restaurer avec l'entrée, le menu principal et tous ce qui s'en suit. En plus nous étions entouré d'environ 30 tracteurs Oltimer. Après s'être bien restauré, nous avons pu prendre part à une démonstration de ces vieux, mais nobles engins.

Chez quelques participants, il était écrit sur le visage, tout le plaisir qui en découlait en regardant ces engins, dont quelques uns sont encore en état de marche.



Chaque participant, après ces deux jours de cours très intensifs, a pu rentrer chez lui muni d'une documentation importante ainsi que d'une plus grande expérience, afin d'être "fin prêt" pour la nouvelle saison. Toutes les bonnes informations que nous avons reçues des participants ainsi que des demandes de participations pour les prochains cours, nous poussent à reconduire ce genre de rencontre dans les prochaines 1 ou 2 années.

Nous remercions tous les participants pour cette grande réussite.  
Pour informations ou participations à un prochain cours:

[verkauf@zueko.com](mailto:verkauf@zueko.com)

## **PORTRAIT - MINUTE**

<i>Identité</i>	<b>Eric Jean-Mairet</b>
<i>Age</i>	66 ans
<i>Fonction</i>	Retraité + bénévole à 100% gestion patinoire
<i>Principale qualité</i>	Vision précise des choses et acharné au travail
<i>Principal défaut</i>	A trop souvent raison !!!
<i>Hobby + Sport</i>	Hockey sur glace – TV sports – débats politiques – pratique le vélo
<i>Déteste</i>	L'injustice et le mensonge
<i>Plus beau rêve</i>	Donner le meilleur de moi-même pour mon prochain
<i>Plus mauvais souvenir</i>	Ne plus reconnaître son environnement suite à la maladie, il y a une quinzaine d'années
<i>Plat préféré</i>	Fondue à la neuchâteloise et tous les petits plats préparés avec amour par mon épouse
<i>Musique préférée</i>	Jazz – musique folklorique – chant choral
<i>Lecture</i>	Pati-Info – journal quotidien – revues politiques
<i>Plus grande réalisation</i>	Patinoire du Bugnon
<i>Le plus important</i>	Vivre heureux la fin de mon passage sur notre bonne vieille terre

## Jean-René Feuz démissionne

**CENTRE DE LOISIRS** Le directeur quittera ses fonctions au printemps

Surprise aux Franches-Montagnes. Directeur du Centre de loisirs de Saignelégier depuis mars 2000, Jean-René Feuz a donné sa démission pour le printemps prochain, usé et découragé par les différentes «affaires» qui ont secoué le centre sportif.

«Tu leur parles, tu leur expliques et ils ont du mal à comprendre», lance le démissionnaire. Il veut parler des maires des Franches-Montagnes, qui ont donné de la voix lors de la séance d'automne dernier face au déficit croissant du centre sportif. Il faut savoir que ce sont les communes du Haut-Plateau qui épongent ce découvert. Qui se situait dans entre 300.000 fr. et 400.000 fr. voici dix ans (700.000 fr aujourd'hui). «Ils restent fixés sur le passé», ajoute Jean-René Feuz, qui manifeste un certain rase-bol. «Je subis la pression et ils ne connaissent pas les problèmes».

Et cela fait deux ans que le directeur dit courir après les ennuis... et les dépenses: te-

nancier du restaurant, nouveau système d'entrée, gardiennage doublé, nouvelles normes en matière de piscine (ammoniac), problèmes avec le personnel et les employés vieillissement des installations: tout s'est enchaîné. «La fonction me plaît, me colle à la peau, mais il y a trop...» Jean-René Feuz avait averti les maires qu'il faudrait investir face à un bâtiment qui a vingt ans d'âge. Aucune provision n'a été faite à cet effet.

«Il y a eu une accumulation de choses, une perte de confiance réciproque», confirme Catherine Erba, présidente du conseil d'administration. «Nous avons eu une bonne collaboration. Il était dynamique, il avait des idées...», souligne-t-elle, ajoutant que «Tous les reproches qu'on lui fait ne sont pas justifiés. Il n'est pas dans une position facile. Ce n'est pas si simple de gérer un tel centre».

Bref, il s'agira de trouver la perle rare pour la direction, ainsi qu'un conseil d'administration beaucoup plus impliqué et professionnel... /MGO

## « PATINS - POTINS »

\*\*\*\*\*

*Notre collègue de Saignelégier, Jean-René Feuz, Directeur du Centre de Loisirs de Saignelégier depuis 2000 a donné sa démission pour le printemps 2005. La Présidente du Conseil d'Administration a déclaré que « ...ce n'est pas si simple de gérer un tel Centre... » Nous, on le constate chaque jour...  
Merci pour ton implication positive et constructive,  
Jean-René, et bon vent !*

\*\*\*\*\*

*Champéry, Monthey, Martigny accueillent le Festival Olympique d'Hiver de la Jeunesse Européenne du 22 au 29 janvier 2005. Bon travail les collègues et bienvenue aux visiteurs durant cette semaine.*

\*\*\*\*\*

*La patinoire de Montchoisi propose une démarche originale et intéressante pour mieux connaître sa clientèle et identifier ses attentes. Un article à lire avec intérêt et à méditer ! L'utilisation de cet outil de travail (enquête – questionnaire) et sa généralisation sur toutes les patinoires permettraient de mieux connaître les attentes de nos utilisateurs et de proposer des produits et activités qui répondent à leurs besoins. Excellent travail, merci et bravo à Christian et à toute son équipe.*

\*\*\*\*\*

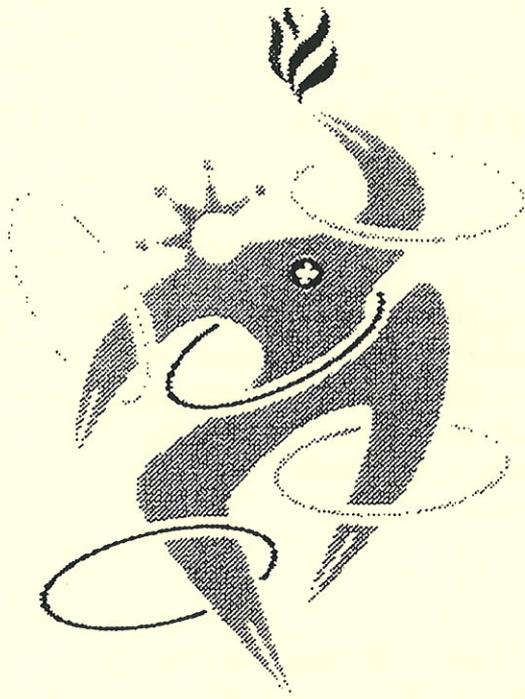
*La « crosse sur glace » a-t-elle une place dans nos patinoires ?  
Très populaire en Bavière et en Autriche, elle pourrait devenir un élément d'animation pour nos patinoires, tout en s'adressant à des amateurs qui ne pratiquent pas le patin ?  
(article paru dans le « Pati-Info » de décembre 2002)  
Championnat Suisse à Sion en janvier 2005.  
Intéressés et curieux ! A voir sur place.*

\*\*\*\*\*

*Un clin d'œil de Moutier et Sous-Moulin, et des informations intéressantes sur les Canadiens de Montréal fortement déficitaires...  
Incroyable, mais vrai !*

\*\*\*\*\*

## « POTINS - PATINS »



Patronage



**SWISS**  
**olympic**



---

**FESTIVAL OLYMPIQUE  
FOJE MONTHHEY 2005**

---

[www.monthey2005.ch](http://www.monthey2005.ch)

### 7<sup>ème</sup> Festival Olympique d'Hiver de la Jeunesse Européenne

Véritables Jeux Olympiques pour les jeunes, le FOJE est une manifestation sportive placée sous le haut patronage des Comités Olympiques Européens et de ses 48 comités nationaux olympiques.

Du 22 au 29 janvier 2005, notre pays aura l'immense privilège d'accueillir cette manifestation d'envergure, premier événement olympique à se dérouler en Suisse depuis les Jeux de St-Moritz en 1948.

Ainsi, avec la participation de quelques 1200 athlètes et officiels accompagnants, le FOJE Monthey 2005 sera la 7<sup>ème</sup> édition d'hiver de cette manifestation qui est organisée tous les 2 ans, depuis 1993, date de sa création par M. le Dr. Jacques Rogge, aujourd'hui président du CIO.

L'objectif de cet événement est d'acclimater une élite parmi les jeunes espoirs de chaque nation européenne, âgés entre 15 et 18 ans pour la plupart, à l'ambiance olympique, son idéal, la pression d'une telle manifestation et surtout de les préparer à une éventuelle participation future aux Jeux Olympiques.

Dans cet esprit, pendant une semaine, ces 1200 jeunes se mesureront sur 8 disciplines sportives d'hiver, réparties entre la ville hôte de Monthey et les stations des Portes du Soleil : Champéry, Les Crosets et Morgins. L'accès à toutes les compétitions est gratuit pour le public.

[www.monthey2005.ch](http://www.monthey2005.ch)

# **PATINOIRE DE MONTCHOISI : MIEUX CONNAITRE SA CLIENTELE !**

Suite au séminaire des gestionnaires des patinoires qui s'était tenu à Sierre au mois de juin 2003, les responsables de la patinoire de Montchoisi ont mis en place au cours de la saison hivernale 2003 – 2004, une enquête, afin de mieux cerner les attentes de la clientèle.

Existe-t-il une clientèle type ? Quelles sont les motivations des patineurs ? Vient-on dans une patinoire pour le cadre et l'ambiance ? Pour passer un moment en famille, pour y faire des rencontres ? Ou tout simplement pour patiner ?

## **LA METHODOLOGIE**

### **ENQUETE AUTO ADMINISTREE SUR SITE**

Les données relatives aux attentes, motivations et satisfaction de la clientèle ont été recueillies à partir d'une enquête auto administrée sur site, c'est-à-dire, sans enquêteur et avec une mise à disposition des questionnaires aux caisses de la patinoire. Une fois le questionnaire rempli par les patineurs, celui-ci était placé dans une urne.

L'enquête auto administrée est intéressante car elle fait participer les clients ou utilisateurs. En ce sens, elle prouve l'intérêt du client pour la démarche et permet de recueillir des informations de qualité.

Elle est particulièrement adaptée au recueil d'informations qui s'inscrivent dans la durée. Dans le cas présent l'enquête couvre les périodes des mois d'octobre 2003 à mars 2004.

Enfin, l'enquête auto administrée du fait de l'absence d'enquêteur et d'envoi de questionnaires n'est pas onéreuse.

### **LA CLIENTELE ETUDIEE, LA TAILLE DE L'ECHANTILLON**

L'enquête a été réalisée auprès des clients de la patinoire de Montchoisi. La taille d'un échantillon pertinent devrait être constituée par au moins 250 questionnaires, il n'a été que de 119 questionnaires.

Précisons que les résultats obtenus doivent s'interpréter plus en termes de tendances que de vérités absolues.

## **LES PRINCIPAUX RESULTATS**

### **LA TYPOLOGIE DE LA CLIENTELE**

- 59.5% d'hommes ont participé à l'enquête contre 40,5% pour les femmes.
- La clientèle de la patinoire de Montchoisi est jeune, puisque la tranche d'âge des moins de 35 ans constitue quasiment la moitié de la clientèle, tant chez les hommes que chez les femmes.
- La clientèle qui fréquente la patinoire de Montchoisi réside principalement à Lausanne ou dans la région Lausannoise.

- Plus de 50% des clients qui se rendent à la patinoire de Montchoisi, pratiquent le patin à glace depuis plus de 10 ans.
- Il est à noter que 20% de la clientèle de la classe d'âge 36 – 50 ans patinent depuis moins d'un an. Ces patineurs sont de nouveaux clients potentiels.  
L'analyse détaillée des questionnaires révèle que la majorité des personnes de cette classe d'âge sont des parents et que la découverte de l'activité, pour ces derniers, s'effectue dans le cadre familial.  
Ce constat est intéressant, car il tend à montrer qu'une patinoire qui saurait offrir à une clientèle familiale les conditions d'accueil, de sécurité, d'animation et de convivialité pourrait développer cette cible de clientèle et donc, améliorer la fréquentation de l'installation.
- Les patineurs âgés de moins de 27 ans et ceux âgés de plus de 65 ans sont de fidèles clients, puisqu'ils se rendent au moins 2 fois par semaine à la patinoire de Montchoisi.
- Les patineurs de la classe d'âge 36 – 50 ans sont des utilisateurs occasionnels, car ils déclarent patiner entre : 1 fois par hiver à 1 fois par mois.
- Un axe de développement du flux de clientèle consisterait à amener les retraités, à utiliser la patinoire à des moments creux de la journée. Par exemple, en semaine dès l'ouverture de la patinoire, une formule petit-déjeuner + patinage pourrait être développée en collaboration avec le restaurateur.
- La patinoire de Montchoisi est un lieu de sociabilité. En effet, quel que soit l'âge des clients, plus de 50% de ces derniers privilégient de patiner en famille ou avec des ami(e)s.
- Les patineurs qui fréquentent la patinoire de Montchoisi sont des clients fidèles. En effet, quelle que soit la classe d'âge, la moyenne pondérée fait apparaître que 57.6% des clients patinent exclusivement à Montchoisi.
- En outre, 22% des patineurs de Montchoisi, appartenant aux classes d'âge des moins de 50 ans déclarent patiner dans d'autres patinoires. La patinoire la plus souvent citée est le centre de glace de Malley.
- 80.7% (moyenne pondérée des classes d'âge) des patineurs qui fréquentent la patinoire de Montchoisi, possèdent ses patins.

## LES ATTENTES DE LA CLIENTELE

- **Les hommes et les femmes choisissent la patinoire de Montchoisi pour quatre raisons principales :**  
Pouvoir effectuer selon son choix, du patinage et/ ou du hockey libre (27.6%).  
Patiner en plein air (27.4%) .  
Retrouver des ami(e)s (26.5%) .  
Patinoire proche du lieu du domicile (24.4%).

## LES ELEMENTS DE SATISFACTION

- **De manière générale les hommes interrogés sont satisfaits de :**  
L'accueil et de l'information délivrés à la caisse de la patinoire.  
La possibilité d'utiliser deux surfaces de glace pour patiner.  
Cadre (patinoire de plein air) et de l'ambiance.  
Sentiment de sécurité qu'il existe à la patinoire.

- **De manière générale les femmes interrogées sont satisfaites, de :**

L'accueil et de l'information délivrés à la caisse de la patinoire.

La propreté des vestiaires.

Cadre (patinoire de plein air) et de l'ambiance.

La possibilité d'utiliser deux surfaces de glace pour patiner.

Sentiment de sécurité qu'il existe à la patinoire.

## **LES ELEMENTS D'INSATISFACTION**

### **Les hommes :**

- 61.7% des places de parking disponibles à la patinoire.
- 45.9% des tarifs.
- 44.4% de la qualité du matériel de location.
- 28.5% du manque de présence des hommes de piste.

### **Les femmes :**

- 57.7% du manque de qualité du matériel de location.
- 31% du manque de présence du personnel de piste.
- 29.4% des tarifs.
- 21.6% du manque de facilité de stationnement.

## **BILAN DE L'ENQUETE**

Les résultats de cette enquête confirment des observations empiriques, telles : la patinoire est un lieu de convivialité, où l'on aime retrouver des ami(e)s ou passer un moment en famille ; ils affirment les atouts de l'installation : patinoire de plein air qui offre deux surfaces de glace ; ils indiquent avec précision les faiblesses qualitatives, par exemple : le matériel de location, les places de parking.

Au-delà de mesurer les éléments de satisfaction, cette enquête est un véritable outil d'observation des attentes des utilisateurs.

Elle révèle et trace les axes sur lesquelles nous pouvons adapter de manière cohérente l'offre à la demande.

Développer des animations, proposer des offres de produit adaptées aux clientèles, (maman-enfants, adolescents, seniors), accroître les synergies entre patinoire et restaurant, améliorer la répartition des espaces entre les différentes activités de glace, trouver des solutions pour faciliter le stationnement des véhicules à la patinoire.

# La «crosse sur glace» lutte pour se faire une place au soleil dans le sport suisse

Hugo Lörtscher

Traduction : Luc Montandon



*Une place au soleil à Hasle-Rüegsau (Emmental) pour la «crosse sur glace».*

L'origine de ce sport remonte vraisemblablement à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle: en hiver, quelque part dans le Steiermark, des valets de ferme ont eu l'idée de lancer leur chaise à traire sur la surface gelée d'un étang pour voir qui la ferait glisser le plus loin. Le sport de la «crosse sur glace» était né. Des historiens ont toutefois trouvé que, dans l'ancienne Ratisbona (Ratisbonne), des légionnaires romains avaient déjà pratiqué un sport semblable et que la «crosse sur glace» semblait également connue des Scandinaves au XIII<sup>e</sup> siècle.

Quelle que soit la véritable origine de ce sport, le fait est qu'il est devenu très populaire au XVIII<sup>e</sup> siècle, en Bavière et en Autriche, et que de l'artisan au prince régnant, tout le monde prenait plaisir à y jouer. A l'époque, ce jeu était déjà assorti de règles très précises, et l'on or-

ganisait des tournois dont le vainqueur recevait, par exemple, un veau ou un porc.

Aujourd'hui, la «crosse sur glace» s'est transformée en une discipline sportive moderne, que l'on peut pratiquer aussi bien pour le plaisir, lors d'une rencontre entre amis, que comme un sport de compétition. Parallèlement, la «chaise en bois» de l'époque *biedermeier*ienne, façonnée au tour, est devenue une crosse produite industriellement et fabriquée selon des normes strictes et avec une grande précision, afin de répondre aux différents besoins de ce sport.

En 1936, la «crosse sur glace» est devenue discipline de démonstration aux Jeux olympiques et, en 1948 à Innsbruck, fut fondée la Fédération internationale de «crosse sur glace» (IFE), qui

regroupait 15 pays membres. Les premiers championnats du monde ont eu lieu en 1983, à Francfort.

Devenue internationale, la «crosse sur glace» – le «curling du pauvre» – a vu le nombre de ses adeptes croître de manière impressionnante, en particulier dans les régions germaniques, à l'exception de la Suisse, où elle n'a pas véritablement réussi à s'implanter jusqu'à aujourd'hui. Alors que quelque 50 000 personnes pratiquent ce sport en Bavière, et plus de 100 000 en Autriche, notre pays ne compte guère plus de 1000 joueurs actifs, dont 600 licenciés. Pourtant la création, en 1898, de la Société internationale de «crosse sur glace» de Davos permettait tous les espoirs. Quelles sont donc les raisons de ce manque de popularité? Nous reviendrons sur ce point à la fin de cet article.

## ” Un sport pour tous les âges ”

La «crosse sur glace» est aussi bien un sport de loisirs, que l'on pratique entre amis dans une atmosphère détendue, qu'un sport de compétition rude, exigeant, soumis à des règles internationales et qui nécessite beaucoup d'endurance-force, d'adresse, de force explosive, de précision et d'intelligence. Durant les tournois, les participants restent pendant dix à quinze heures sur la glace, et lancent environ 100 à 150 fois une crosse pesant 5 kg. Parmi les joueurs, on trouve aussi bien le genre casse-cou, tout en force, dont la crosse «zigzague telle une locomotive ivre», comme le dit un livre, que celui qui joue tout en finesse et envoie avec doigté sa «chaise à traire» sur une trajectoire calculée à l'avance. Par essence, «la crosse sur glace» se rapproche plus de la boccia ou de la pétanque que du curling; contrairement à ce dernier, elle se joue sur une piste glacée rendue rugueuse par une machine.

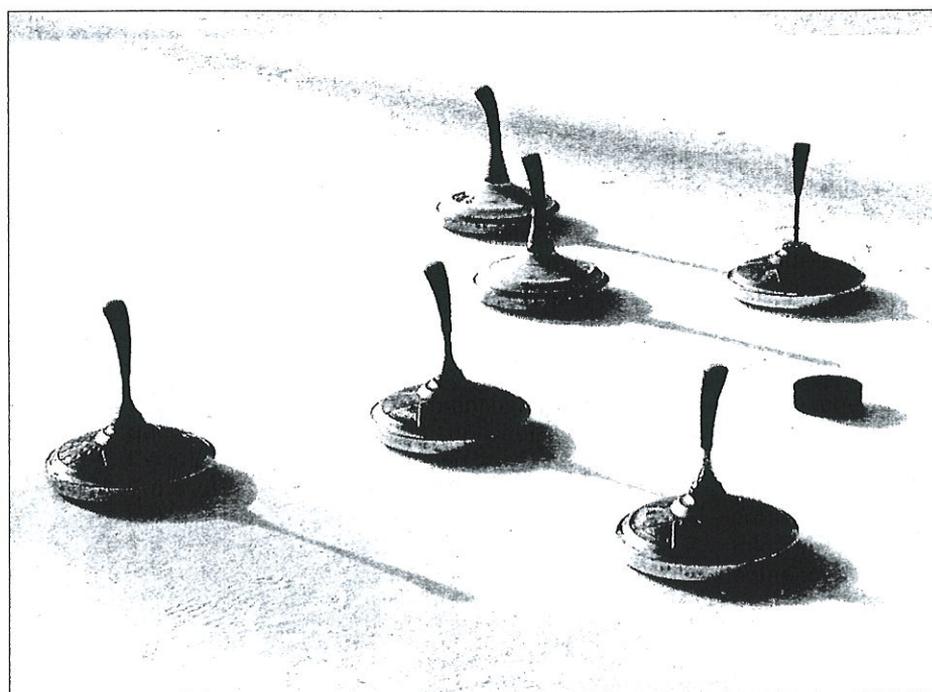
Dans ce sport, on a deux types de compétition: une épreuve individuelle, et un concours par équipes. Il existe également un lancer en longueur dont le record mondial est de 566 mètres. La «crosse sur glace» se joue sur une piste standardisée de 30 m sur 3 m, qui comprend une surface d'arrivée, ou cible, de 3 m sur 6 m. L'épreuve individuelle se compose d'un tir à la cible en quatre manches (lancer de la crosse, tir à la cible, combiné). Le jeu consiste à tirer sur des piquets placés à des endroits donnés et à les déloger de la surface d'arrivée, ou cible.

Dans ce sport, c'est toutefois le concours par équipes, avec son incomparable atmosphère de convivialité, qui est le plus prisé. Deux équipes, composées chacune de quatre joueurs, sont opposées: il s'agit de lancer la crosse le plus près possible d'un palet en caoutchouc dur (appelé «daube») se trouvant dans la surface d'arrivée, ou d'éloigner les crosses adverses de la «daube».

Pour le calcul des points, c'est le nombre de crosses d'une même équipe se trouvant le plus près de la «daube», par rapport à celles de l'équipe adverse, qui est déterminant. Un jeu se compose de six manches. Dans chaque manche, chaque joueur n'a droit qu'à un seul tir. L'équipe qui remporte le jeu est celle qui a obtenu le plus grand nombre de crosses placées après les six manches. Elle reçoit alors 2 points. Si les deux équipes ont le même nombre de crosses placées, chacune reçoit un point. Seuls les deux chefs d'équipe ont le droit d'entrer dans la surface d'arrivée, pour mesurer la distance entre la «daube» et les différentes crosses.



*Un geste élégant et efficace.*



*Convoiter la «daube», tel est le souci de chaque équipe.*



Comme à la pétanque: au centimètre près!

## ” Un instrument très perfectionné ”

La crosse est d'une extrême importance dans ce sport. En compétition, on ne trouve plus, aujourd'hui, que des crosses standardisées en matière synthétique avec des disques interchangeables, eux aussi standardisés. La poignée se visse et se prolonge par le corps de la crosse, qui vient recouvrir le disque; elle peut avoir différentes formes et être fabriquée en divers matériaux. Les disques standardisés offrent des qualités de glisse différentes. Si ce sport se pratique sur la glace, les disques seront en caoutchouc; s'il se pratique en été, sur des surfaces dures, ils seront en plastique. Selon leur couleur, ils présentent les caractéristiques suivantes:

### Bleu:

C'est le disque le plus «lent». Il faut beaucoup de force pour le lancer, et il glisse difficilement. Il résiste aux crosses adverses qui viennent le frapper.

### Jaune:

C'est le disque le plus utilisé, même s'il faut beaucoup de force pour le lancer. Il convient autant pour des tirs de précision que pour déplacer des crosses adverses.

### Gris:

C'est le disque qui assure la trajectoire la plus précise. Il nécessite une force moyenne et a la préférence des femmes et des jeunes joueurs.

### Noir:

On utilise ce disque lorsqu'on veut déplacer des crosses bleues adverses,

immobilisées sur la surface d'arrivée. Son lancer nécessite une grande dextérité. C'est un disque «rapide».

### Vert:

Ce disque est avant tout destiné à des tirs rapides. C'est celui qui glisse le mieux et il est particulièrement indiqué pour les femmes et les jeunes joueurs.

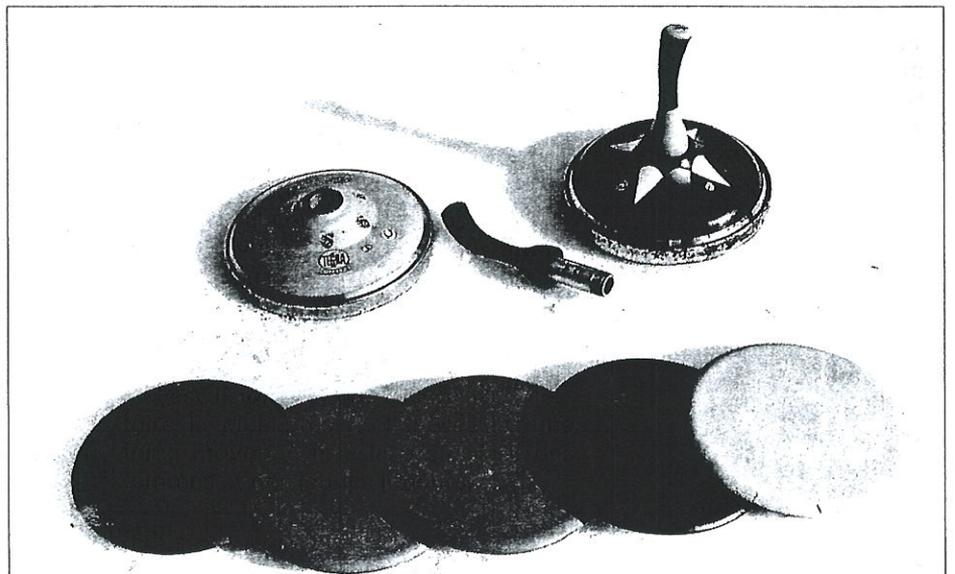
\*

Afin d'éviter d'éventuelles tricheries, les crosses sont pesées et mesurées avant le début des compétitions.

La «crosse sur glace» est donc une discipline sportive divertissante, mais qui peut aussi se pratiquer très «sérieusement»: il existe, en effet, des prescriptions internationales très sévères, que les responsables s'attachent à faire respecter.

## ” Un parent pauvre en Suisse ”

Les Suisses ne connaissent guère la «crosse sur glace», malgré son côté populaire et convivial. Les jeunes ne semblent pas être particulièrement adeptes de ce «curling avec chaises à traire», comme l'a qualifié quelqu'un avec mépris. Fredy Weyermann, président central de la Fédération suisse de «crosse sur glace», a essayé d'expliquer pourquoi cette discipline sportive ne se développe pas, dans notre pays et n'y exerce aucun attrait sur le grand public: selon Weyermann, pour remédier à cela, il faudrait tout d'abord procéder à une réflexion en profondeur au sein de la fédération. A son avis, cette dernière manque de personnes entreprenantes qui seraient disposées à œuvrer pour organiser des bases solides de formation et une structure adéquate. La carte jeunesse n'a pas vraiment été jouée, et cela non seulement en raison du manque d'argent pour la publicité, mais également parce que personne ne s'intéresse manifestement à devenir moniteur. Sans intérêt, pas de moniteurs. Sans moniteurs, pas de formation pour les jeunes. Et sans argent, pas de cours. Comme la fédération manque de moyens financiers, il est actuellement hors de question qu'elle engage un entraîneur national professionnel. A tout cela s'ajoutent les frais élevés de location des pistes (jusqu'à 160 francs par heure, environ 5000 francs par saison), et encore faut-il avoir des patinoires à disposition. Pour faire de la «crosse sur glace» un sport populaire, la FSCG a besoin de soutien externe. Elle place ses espoirs d'une part dans l'intégration prévue de ce sport au programme J+S, d'autre part dans une collaboration accrue avec l'Association suisse du sport. ■



Matériel parfaitement réglementé et standardisé.

## **RENOVATION DE LA PRODUCTION DE FROID DE LA PATINOIRE COUVERTE D'AJOIE A PORRENTROY**

La fermeture de la patinoire du 20.12.02 au 11.01.03 suite à une fuite d'ammoniac, obligeait les autorités municipales à se résoudre à la rénovation de la production de froid.

L'effet de l'OPAM ainsi que les dangers représentés par l'ammoniac appuyaient de tout leur poids pour un système indirect à l'eau glycolée.

Le projet prévoyait dans sa globalité et pour un coût de 1.925 millions, une nouvelle dalle de 12 cm d'épaisseur mais avec une réduction de la surface de 1 m sur la longueur et la largeur, une nouvelle installation technique, un nouveau condenseur évaporateur, des nouvelles bandes avec protections translucides en verre, un nouveau tableau électrique principal.

Par la votation du 6 novembre 2003, les Bruntrutains acceptaient le crédit par 7 voix sur 10.

Ainsi tout était réuni pour commencer les travaux le 1.04.04.

Il est certainement intéressant de connaître chronologiquement la procédure des travaux :

Dans un premier temps, il fallait éliminer les angles de pistes situés à l'extérieur des bandes recouvert d'un plancher ou d'un tapis. Ils ont été seuls responsables des fuites d'ammoniac du champ de glace durant plus de 30 ans d'exploitation. Par contre, les sondages effectués sur le champ de glace et le collecteur, ont montré que les tuyaux étaient dans un état très satisfaisant.

Après modification de l'ancien collecteur, la nouvelle dalle est actuellement aux dimensions exactes des bandes. Le champ de glace avec sa surface réduite à 29 sur 59 m, a permis une amélioration de l'espace autour des bandes avec un confort et une sécurité accrues. En plus les bancs des joueurs et ceux des pénalités ont été inversés.

Les spectateurs ont apprécié grandement l'excellente visibilité d'un verre par rapport aux anciens plexiglas. ( pas de rayures, moins de bruit des impacts de puck, pratiquement pas de traces de puck ) Deux compresseurs Sabroe , un séparateur de réfrigérant Dabelstein, un accumulateur d'ammoniac de 200 kg ont pris place dans l'ancienne salle des machines. Le condenseur évaporateur Baltimore est lui situé à l'extérieur.

Les travaux ont débuté le 1<sup>er</sup> avril 2004 et dès le 12 juillet l'installation était mise en service afin de descendre progressivement la température de la dalle.

Du 3 au 5 août, nous avons procédé à la confection de la glace dans le cadre d'un cours de maîtres de glace organisé conjointement par les entreprises ZUKO et WETTSTEIN. Une vingtaine de patinoires avaient répondu à l'invitation.

Nous avons encore invité la population le dimanche 10 octobre 2004 à une porte ouverte avec accès gratuit au patinage.

Aujourd'hui, après 4 mois d'exploitation, tout fonctionne à la satisfaction générale. Cependant, le protocole prévoit une liste de contrôles complets à la fin de la saison 2005. C'est seulement et après analyse globale que nous pourrons déterminer les coûts de fonctionnement.

Avec cet aperçu de la première étape de la rénovation de la patinoire, nous restons volontiers à disposition pour toutes autres informations ou visites des installations.

Au plaisir de vous rencontrer à nouveau, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël et nos meilleurs vœux de bonheur pour 2005.

Porrentruy, le 16 décembre 2004.

MUNICIPALITE DE PORRENTROY  
ESPACE LOISIRS  
PISCINE / CAMPING / PATINOIRE  
Tél : 032 / 466 93 32  
Fax : 032 / 466 46 89

AUBRY Marcel

**MOUTIER joue la carte de la douceur et de la sensibilisation...**

**Le respect, c'est souvent des gestes simples...**

**...qui changent nos vies !**

**Un regard bienveillant**

**Un sourire**

**Dire bonjour**

**Remercier**

**Tenir la porte à quelqu'un**

**Porter les commissions d'une personne en difficulté**

**Aider, s'entraider**

**Ecouter les autres**

**Accepter les différences**

**Voici les buts de cette association :**

**Promouvoir le respect mutuel au sein de la société, sans distinction sociale, hiérarchique, raciale, culturelle, politique ou religieuse.**

**Promouvoir le respect pour les biens et les valeurs privés ou publics**

**Promouvoir la réflexion sur le thème du respect**



**Ç A C H A N G E L A V I E**

.... Et SOUS-MOULIN.... celle de l'humour en image

Depuis son introduction en février 2004, le Centre Sportif Sous-Moulin est non fumeur et cela marche ! Nous n'avons quasi pas de récalcitrant et chacun respecte cette nouvelle formule.

En annexe, vous trouverez le logo du "sport sans fumée". La feuille de chêne qui sert de vecteur se retrouve sur le drapeau de chacune de nos trois communes et rappelle la notion de chlorophylle = air frais !

Nous avons également interdit l'accès à nos amis à quatre pattes. Malgré toute la bonne volonté de leur maître, ces derniers n'arrivent pas à tout prélever, donc les surfaces dédiées aux sportifs restent en partie souillées, ce qui n'est plus acceptable.

En annexe, le logo de cette action.

#### **NEWS :**

Le 26 février 2005, championnat genevois de patinage artistique.

Le 23 avril 2005, match international de gymnastique artistique hommes, regroupant 5 nations (Angleterre, France, Allemagne, Italie et Suisse).

Les 11 et 12 juin 2005, contest de skatebord indoor, affaire à suivre !

Voilà pour l'essentiel, ce n'est pas le Pérou, c'est les 3 Chênes.





millions sur leur facture initiale, après que la province eut décidé d'imposer une taxe aux joueurs visiteurs et de créer une loterie spéciale dans le but de venir en aide à leur équipe. Juste avec les profits engrangés par la loterie, en plus de leur garantir un léger surplus, les taxes foncières imposées aux Canucks ont été effacées en totalité.

Les Sénateurs, à la suite d'une loi ontarienne (loi 14) qui a changé la vocation des amphithéâtres publics comme le Centre Corel, ont aussi pu se débarrasser de presque tout leur fardeau foncier et ne doivent déboursier annuellement que 700 000 \$ en taxes foncières, eux dont la facture s'élevait à 4,2 millions en 1999.

Les équipes de Calgary et d'Edmonton ne sont taxées d'aucune façon. Elles ne paient pas de loyer non plus puisque les amphithéâtres dans lesquels elles évoluent appartiennent à l'État.

Vingt des 24 équipes américaines ne sont pas taxées ; les quatre autres, ensemble et en totalité, ne versent à leur ville et État respectifs que 3,5 millions américains.

Autre exemple : à la fin du lock-out, deux nouveaux édifices seront construits, un au New Jersey, un autre à Pittsburgh et 70 % des coûts de construction seront financés par les États du New Jersey et de la Pennsylvanie.

Qu'en conclure ?

1- Le Canadien aurait depuis longtemps fermé ses livres si son propriétaire, au lieu de s'appeler George Gillett, avait eu pour nom Jeffrey Loria.

2- Pourquoi au Québec est-ce si compliqué pour le Canadien alors qu'ailleurs, les équipes professionnelles et les instances gouvernementales font très bon ménage ?

3- Pourquoi le gouvernement québécois était-il prêt à prêter 100 millions aux Expos sans intérêt sur une période de 30 ans et que d'aucune façon il ne manifeste le désir de venir en aide au Canadien ?

4- Les lock-outés de la Ligue nationale feraient mieux de s'enlever les doigts du nez puisque avec des bilans comme celui que présente le Canadien et les salaires des joueurs qui ne cessent de s'emballer, aucun propriétaire ne sera assez stupide pour parapher une nouvelle convention collective sans plafond salarial.

Une simple question de survie, une question de bon sens.

Michel Blanchard

La Presse

Montréal, 15 octobre 2004

## La NHL, le rêve de tout hockeyeur:

La National Hockey League (NHL) est la ligue de hockey sur glace la plus célèbre et la plus difficile du monde. Trente clubs canadiens et étasuniens s'affrontent chaque année pour le trophée suprême, la coupe Stanley.

Un quart environ des joueurs viennent d'Europe. Au contraire des ligues européennes où les hockeyeurs professionnels peuvent choisir plus ou moins librement leurs clubs et inversement, la NHL applique un système appelé «draft». Une «draft» est une sorte de tirage au sort des joueurs. Lorsqu'un joueur est «drafté» par un

club de NHL, ce club possède tous les droits de transfert de celui-ci pour la NHL. En principe, ce sont les équipes les plus faibles qui ont la priorité, cela de manière à équilibrer les forces en présence dans la ligue. Tous les clubs ont ainsi la possibilité d'engager les joueurs qu'ils désirent dans les championnats juniors américain, canadien et européen. Le premier joueur suisse à avoir été «drafté» fut Jacques Soguel (1976), mais il n'a jamais joué en NHL. Depuis, vingt-sept Suisses ont été «draftés». Jusqu'à présent, seuls huit d'entre eux ont

vraiment évolué en NHL: Pauli Jaks, Michel Riesen, David Aebischer, Julien Vauclair, Goran Bezina, Thomas Ziegler, Reto von Arx et Martin Gerber. Et les titulaires sont encore moins nombreux puisqu'il s'agit des seuls gardiens David Aebischer (Colorado Avalanche, Denver) et Gerber (Anaheim Mighty Ducks, puis, dès 2004, Carolina Hurricanes, Raleigh). En 2004, quatre Suisses ont été «draftés», à savoir Julien Sprunger, Roman Wick, Peter Guggisberg et Mark Streit.

**repelec** moteurs SA.

**rep elec**  
moteurs s.a.

Un service de dépannage  
24 heures sur 24  
079/321 35 60

En stock à Lutry :

Pompes BIRAL et circulateurs RÜTSCHI

800 moteurs électriques

Variateurs de vitesse

Démarrateurs électroniques

Groupes électrogènes

Réducteurs

**Repelec Moteurs SA**  
révise sur site ou en atelier  
toutes marques de pompes  
et de machines électriques.

Pour vous éviter les arrêts de  
production, nous proposons  
des **contrôles périodiques**.  
Des mesures vibratoires  
et électriques permettent de  
prévoir le 90% des pannes.

Grâce à une méthode  
développée par l'EPFL,  
nous pouvons également  
vous aider à réaliser  
des **économies d'énergie**.

**Repelec Moteurs SA**  
1095 Lutry  
Tél: 021/791 45 75  
Fax: 021/791 12 47